



DOSSIER P.20

Les zones d'activités économiques

Suivez-nous sur sainte-soulle.fr
et avec l'application PanneauPocket



**INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE**



POMPE À CHALEUR



PHOTOVOLTAÏQUE



CLIMATISATION

4, ZAC de Bel Air
17230 **ANDILLY**

05 46 55 14 83
agclim17@gmail.com



www.agclim17.fr



SAINTE-SOULLE AUTOMOBILES



Rémi Meneau et son équipe

- Vente véhicules neufs et occasions
- Mécanique
- Carrosserie
- Peinture
- Entretien et réparation toutes marques
- Véhicule de courtoisie
- Station de Lavage 24h/24 -7j/7

05 46 37 07 66 - sainte.soulle.automobiles@gmail.com





Chères Solinoises,
chers Solinois,

Dans un contexte économique national marqué par des tensions budgétaires, où même nos partenaires traditionnels – l'État et le Département – affrontent des difficultés croissantes, notre commune continue d'avancer avec détermination. Sainte-Soulle fait preuve d'une résilience remarquable, fruit d'une gestion rigoureuse, d'un tissu associatif vivant et d'un engagement sans faille de chacun d'entre vous.

Notre commune évolue, portée par une dynamique collective qui ne faiblit pas. Les projets se concrétisent, et la solidarité reste un moteur fort de notre quotidien.

C'est donc avec une grande fierté que je vous annonce l'ouverture imminente du nouveau complexe sportif. Cet équipement structurant, attendu de longue date, symbolise notre capacité à agir malgré les vents contraires. Il offrira à nos jeunes, à nos associations, et à tous les amateurs de sport un lieu moderne, convivial et accessible.

Plus que jamais, Sainte-Soulle prouve qu'avec de la volonté, de la cohérence et de l'unité, une commune peut rester ambitieuse et fidèle à ses valeurs, même dans l'adversité.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro, reflet de la vitalité de notre belle commune.

Bertrand Ayrat
Maire de Sainte-Soulle



Flashez le QR code et accédez directement à toutes les informations de la commune de Sainte-Soulle.

Mairie de Sainte-Soulle | 39 rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle - 05 46 37 00 35
mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-soulle.fr - PanneauPocket

Directeur de la publication | Bertrand AYRAL

Équipe de la rédaction | Commission communication de la Mairie de Sainte-Soulle
Elyette BEAUDEAU / Vanessa DELAUD / Virginie EDELINNE / Frédéric GAREY /
Ludovic LERAY / Jean-Claude BRANGER / Anne-Charlotte / Gladys.

Conception et création | SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU - sonia@soaddict.com

Crédits photos | Freepik - AdobeStock - PUBLICA - Tous droits réservés

Impression | Raynaud Imprimeurs - 05 49 06 10 66



Sommaire

04 ENFANCE JEUNESSE

- Ecole Giraudet
- Semaine du goût
- Parensol
- Local jeunes

10 VIE MUNICIPALE

- Hérissons-nous
- Commémoration de la guerre d'Algérie
- CCAS
- Espace France Services
- Forum bien vieillir à Sainte-Soulle

19 EXPRESSION DES ÉLUS

- Le mot de la majorité

20-23 DOSSIER Les zones d'activités économiques

24 DIVERS

- La voirie
 - rue du Clos Fleuri et impasse de la Fleurie
 - Fief des Plantes et rue des Astronautes
 - rue de la Sablière et route de La Jarrie
 - rue de Josaphat
 - chemin des Barbionnes
- Le gymnase

29 VIVRE ENSEMBLE

- Volleyball
- Club des Aînés Solinois
- Jardins de Chavagne
- Charente Maritime Ukraine
- Comité des fêtes
- Solin'Patrimoine
- Loisirs Solinois
- Bibliothèque
- L'Rido s'lève
- Danse Attitude
- Running Sainte-Soulle
- D'Art NJ
- Et si on jouait
- Village d'Aunis

51 CÔTÉ PRATIQUE

- Les numéros utiles
- L'État civil
- Ils nous soutiennent

Ecole Giraudet

Le lundi 17 février, la ferme Tiligolo est venue nous rendre visite !



Pour la plus grande joie des enfants, la mini-ferme s'était installée dans la salle de motricité.

Chèvres, oies, canards, porcelets, agneaux, lapins, lapereaux, poussins, canetons, poules, coqs ont participé au spectacle.

Les enfants ont pu apprendre à traire Madame Chaussette la chèvre. Ils ont aussi pu vaincre leurs craintes et toucher les différents animaux.

Toute l'équipe enseignante remercie l'association des parents d'élèves Parensol qui a financé cette magnifique journée.



Le vendredi 21 février, nous avons fêté le carnaval à l'école et les enfants ont pu venir déguisés, les atsems et les maîtresses aussi.

Semaine du goût

La semaine du goût s'est déroulée dans les écoles du 11 au 16 novembre 2024.

Nos 2 nouvelles recrues, Chloé et Gabrielle en apprentissage, ont fait le tour des écoles en proposant la découverte des goûts au travers des Smoothies.



PARENSOL



Les actions PARENSOL

Comme tous les ans, l'opération des sapins de Noël ainsi que les saucissons fut un succès. Nous vous remercions pour votre soutien indéfectible cette année encore.

De plus, votre participation enthousiaste au loto du 9 mars a été essentielle à sa réussite, faisant de cet événement un moment mémorable. Nous tenions, encore une fois à remercier les entreprises Solinoises, Dompierroises et alentours, ainsi que les parents d'élèves pour les lots qui nous ont été gracieusement offerts.

Nous tenons également à remercier chaleureusement l'ensemble des enseignants des écoles des 3 Prés et de Giraudet, la Mairie et le Comité des fêtes. Votre engagement constant est le pilier de nos actions et contribue significativement à l'épanouissement de nos enfants.

Les participations PARENSOL

Cette année Parendsol a participé au voyage scolaire de l'école Giraudet à hauteur de 3500€. Pour les 3 Prés, Parendsol va participer à la sortie Zoo et au spectacle à hauteur de 2 500€.

En début d'année, nous avons organisé une boum déguisée lors de laquelle un goûter a été offert aux enfants.

Tous les fonds récoltés permettent de financer les activités et sorties pour nos enfants au sein des écoles des 3 Prés et Giraudet.

Cette année, quelques membres de Parendsol ont participé bénévolement pour le Téléthon 2024. Les fonds récoltés ont directement été reversés à AMF Téléthon.

Nouveau bureau

Nous avons le plaisir de vous annoncer la composition de notre nouveau bureau : Présidente : Marie Cantin-Coindreau, Vice présidente : Elsa Guinet, Secrétaire : Clarisse Faganello, Trésorière : Virginie Gourdon.

Clarisse rejoint notre équipe en tant que secrétaire, succédant à Laure. Nous adressons nos sincères remerciements à Laure pour son dévouement et le travail accompli. Laure reste un membre actif de notre association.

Les projets de Parendsol nécessitent l'implication de chacun. Nous encourageons vivement tous ceux qui souhaitent contribuer au développement et à la réussite des projets des écoles des 3 Prés et de Pierre Giraudet à rejoindre notre association. Votre aide est précieuse.

Ensemble, continuons à faire vivre notre association et à soutenir activement nos écoles !



Renseignements :

✉ Parendsol17220@gmail.com

📍 Parendsol



Local jeunes

Patrimoine

Les jeunes de Sainte-Soulle mettent en lumière le patrimoine historique de leur commune à travers un documentaire captivant.

Depuis 2023, un groupe de jeunes de Sainte-Soulle s'est lancé dans une aventure passionnante : la réalisation d'un documentaire dédié au riche patrimoine historique de leur commune. Ce projet ambitieux, mené en collaboration avec l'association Solin'Patrimoine et l'expertise de Gil Arque de l'association Arché Aunis, vise à retracer l'évolution et les trésors culturels de Sainte-Soulle, avec une attention particulière portée sur l'église Saint-Laurent.

Après des mois de recherches, d'interviews et de tournages, le documentaire intitulé « Sainte-Soulle, l'histoire de son patrimoine racontée aux Solinois » a été présenté en avant-première le vendredi 15 novembre 2024 à la Maison des Associations. Cette projection a rassemblé de nombreux habitants, curieux de redécouvrir leur commune à travers le regard passionné de la jeunesse locale.

Un Téléthon sportif et solidaire : les enfants des écoles se mobilisent avec les Paralympiades !



Dans le cadre du Téléthon 2024, les enfants des écoles de la commune ont relevé un défi à la fois sportif et solidaire en participant à des Paralympiades. Cette initiative, portée par les animateurs du service enfance/jeunesse, visait à sensibiliser les jeunes

au handicap tout en collectant des fonds pour la recherche médicale. Nous avons récolté 548.60€ pour le Téléthon.

Tout au long de la journée du vendredi 29 novembre, les élèves des trois écoles primaires ont participé à divers ateliers sportifs inspirés des disciplines paralympiques : parcours en fauteuil roulant, cécifoot (football pour malvoyants), lancer de poids aveugle, tir à la sarbacane, boxe... Encadrés par les animateurs municipaux et des parents bénévoles, les enfants ont découvert ces sports exigeants, mettant en avant l'importance de l'inclusion et du dépassement de soi.

Cette édition des Paralympiades restera gravée dans les mémoires et pourrait bien devenir un rendez-vous annuel incontournable pour la commune !

Neuf, rénovation et création sur mesure

S.A.S PICOLET

05.46.00.69.33

Travaux de menuiserie intérieur et extérieur

Fumisterie : pose de poêle, cheminée et création de conduit

Accueil du lundi au vendredi 9h00-12h00/14h00-18h30 (hors mercredi) ; en dehors de ces horaires, sur rendez-vous

Expo visible dans nos locaux



PICOLET Benoit 411 rue du Radar 17220 STE SOULLE saspicoulet@gmx.fr

Une fête d'Halloween terriblement réussie pour les enfants de la commune !



Le mardi 31 octobre, l'espace Michel Crépeau s'est transformé en un véritable décor hanté pour célébrer Halloween avec les enfants. Organisé par le service municipal enfance/jeunesse/animations, cette fête a rassemblé petits monstres, sorcières et vampires pour une après-midi pleine de frissons et de gourmandises.

Les animateurs du Centre Social, les jeunes du Local et les Élus ont animé plusieurs stands et ateliers préparés pour l'occasion : maquillage effrayant,

chamboule tout, tir à l'arc et même un parcours de motricité pour les plus téméraires. En fin d'après-midi, tous se sont retrouvés pour déguster une soupe à la citrouille et des chamallows fondus autour du chaudron de la sorcière.

Grâce à l'investissement de la commune et de ses partenaires associatifs, Halloween a une nouvelle fois été un succès. Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus effrayante !

Un spectacle de Noël fascinant : « Le Labo fait naufrage » enchante les enfants de la commune

Cette année, la magie de Noël s'est mêlée à la science pour offrir aux enfants de la commune un moment inoubliable. Le samedi 14 décembre, la municipalité a proposé un spectacle captivant intitulé « Le Labo fait naufrage ».



Un Noël placé sous le signe de la découverte

En parallèle, les animateurs municipaux ont proposé divers ateliers scientifiques, permettant aux enfants de devenir eux-mêmes des petits chercheurs.

Après le spectacle et les ateliers, les enfants ont eu droit à une belle surprise : un goûter gourmand et la visite tant attendue du Père Noël, venu clôturer cette journée festive en distribuant quelques friandises.

Grâce à cette belle initiative, la commune a offert un Noël original et enrichissant, prouvant que la magie des fêtes peut aussi rimer avec découverte et apprentissage. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure !

Retour sur notre séjour neige à Gourette avec les adolescents de la commune

Après six jours intenses au cœur des Pyrénées à Gourette, nos 39 jeunes, âgés de 11 à 17 ans, sont revenus avec des souvenirs plein la tête. Entre découvertes, rires et efforts, ce séjour à Gourette a été une véritable aventure humaine et sportive.



Des premières descentes aux pistes confirmées

Que ce soit pour les débutants ou les plus aguerris, chacun a pu progresser à son rythme grâce à l'encadrement attentif de nos moniteurs. Skis aux pieds, les jeunes ont appris à maîtriser les bases ou à perfectionner leur technique sur les différents parcours de la station.

Une ambiance chaleureuse et conviviale

Au-delà du ski, ce séjour a été l'occasion de renforcer la cohésion du groupe. Les soirées ont été ponctuées de jeux, de veillées animées et de moments de partage qui ont soudé les liens entre les participants.



L'entraide et la bonne humeur étaient au rendez-vous chaque jour. Sans oublier aussi les anniversaires de la semaine, les jeunes ont pu souffler leurs bougies comme à la maison !

Un bilan plus que positif

Ce séjour a été une expérience enrichissante pour tous, tant sur le plan sportif que personnel. Les jeunes sont rentrés chez eux avec le sourire, fiers de leurs progrès et ravis des moments partagés. Un grand merci à toute l'équipe d'encadrement et aux participants pour cette belle aventure !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures à la montagne !

Une soirée magique : cinéma de plein air organisé par les jeunes de la commune

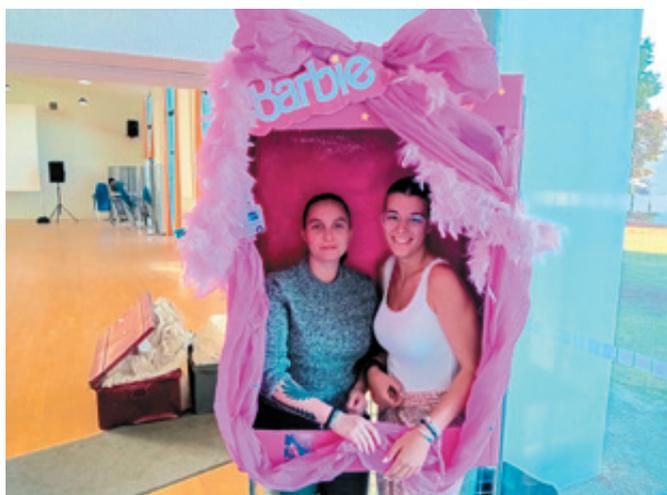


Dans le cadre de la manifestation du 7 septembre dernier « Youpi, c'est la rentrée ! », les jeunes et les animateurs ont organisé une soirée cinéma qui a rassemblé une centaine de personnes. Mais la météo a eu raison de nous, et la manifestation initialement prévue au bois de Longueil, a dû se replier à la Maison des Associations.

Dès 18h, les premiers spectateurs ont investi les lieux, profitant d'une ambiance chaleureuse agrémentée de food truck et d'une buvette tenue par les jeunes.

À la tombée de la nuit, la Maison des Associations s'est transformée en véritable salle de projection autour du film « Barbie » de Greta Gerwing. Portée par un groupe dynamique de jeunes, cette initiative visait à créer un moment convivial et intergénérationnel autour du septième art.

Cette manifestation témoigne de l'investissement des jeunes dans la vie locale et de leur volonté de dynamiser la commune à travers différents projets dont les bénéfices doivent servir à financer une partie de leurs deux séjours : ski cet hiver et Londres cet été.



Commémoration de la guerre d'Algérie



Le soleil est présent, les arbres bourgeonnent... une journée de printemps comme on les aime.

Mais aujourd'hui, en ce 19 mars 2025, nos pensées se tournent vers le passé.

63 ans après la fin de la guerre d'Algérie, ce moment de mémoire résonne encore plus fort dans le contexte actuel.

C'est l'occasion de nous rassembler, de rendre hommage, et de réaffirmer notre attachement aux valeurs de paix, d'unité et de respect.

J'ai eu le plaisir de célébrer cette cérémonie aux côtés de mon amie et collègue Line, Maire de Vérines.

Deux cérémonies : à Sainte-Soulle puis à Vérines, symboles d'un engagement commun.

Un moment de recueillement, suivi d'un temps de partage convivial.



A.G.TV.17

POSE ANTENNE ET PARABOLE Installation dépannage
vente -TNT - Home cinéma
Réseaux

orange CANALSATELLITE

www.agtv17.fr

Devis gratuit

Eric Garlopeau
eric@agtv17.fr
05 46 35 42 23
06 81 18 30 66

SARL ETIE MENUISERIE
menuiserie

Menuiserie
PVC Alu
Charpente
Escaliers
Agencement

neuf & rénovation

275, Rte de Loiré - ZA du Radar - 17220 Sainte-Soulle
Tél. : 05 46 37 54 38 - mail : menuiserie.etie@gmail.com

CCAS

ACTIONS AUTOUR DES AIDANTS 2024

La commune de Sainte-Soulle a souhaité répondre à un besoin de la population fragilisée que sont les aidants, afin de leur apporter soutien et réconfort.

La commune de Sainte-Soulle, située en ruralité est éloignée de la ville centrale de La Rochelle, où se situe la majorité des services à destination des aidants et des aidés.

De plus, nous avons constaté qu'un grand nombre d'aidants vivent sur notre commune et sont souvent démunis dans leur situation d'aidance. C'est pour ces différentes raisons que nous avons souhaité développer les actions publiques suivantes :

- L'accueil d'une exposition itinérante et interactive. Cette dernière avait pour objet de sensibiliser les aidants afin qu'ils se reconnaissent en tant que tel et permettre au grand public de comprendre ce que vit un aidant.

(Cette exposition a été installée du 7 octobre au 24 octobre 2024 dans le hall de la maison France Services).

- Le forum bien vieillir qui a eu lieu à la Maison des Associations de Sainte-Soulle, le 15 Novembre, a réuni 15 intervenants, institutionnels et locaux : AGIRC-ARCO, ASEPT, CPAM, Résidence Séniors, Mutuelle solidaire, DGFIP, UDAF, Assistante sociale, Solution Aidants, France Alzheimer, le Bus de Léa, Service tuteur, Centre social et une Sophrologue. Les visiteurs sont venus à la rencontre des professionnels pour échanger et prendre des informations. Trois ateliers ont eu lieu: « Comment prendre contact avec les Finances Publiques », « L'emploi à domicile et le paiement en CESU » et « L'atelier découverte de la sophrologie ».

- Le CCAS de Sainte-Soulle a mis en place 10 séances de formation sous forme de groupe de paroles qui se sont déroulés d'octobre 2024 à janvier 2025.

Durant ces séances, il a été constaté une grande diversité dans les pathologies des personnes aidées et beaucoup de questionnement autour de chacune d'entre elles.

C'est pourquoi, lors de ces séances, l'intervenante majeure, une technicienne coordinatrice de l'aide Psycho-Sociale à l'Aidant, apporte une écoute mais surtout des réponses et des solutions concrètes aux questions des aidants. Il existe beaucoup d'associations sur le territoire, qui ne sont pas forcément connues du grand public. Et quand les accidents de la vie nous amènent à devenir aidants, le temps pour chercher nous manque souvent.

Le besoin de parler, d'exprimer des difficultés est très important pour tous : chacun a un temps de parole à chaque séance, en totale liberté et surtout avec le respect établi entre tous.

Les séances ont été concluantes pour les personnes qui y ont participé, c'est pourquoi nous poursuivons cette action et renouvelons les groupes de paroles sur l'année 2025 en leur attribuant un nouveau nom « Café causette ».

Nous remercions les financeurs de ces actions : la CARSAT, la Charente-Maritime et la MSA.



LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale de la banque alimentaire a eu lieu le week-end du 22, 23 et 24 novembre 2024. A Sainte-Soulle, ce sont tous les habitants qui participent à collecte ! Et chacun à sa façon !



Fait exceptionnel sur notre commune

Les bénévoles du CCAS de Sainte-Soulle organisent chaque année une collecte communale de trois manières:

- Auprès des écoles tout d'abord, durant la semaine, chaque élève reçoit un sac de la banque alimentaire à remplir à l'aide de ses parents et de sa famille pour en faire don aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire.

Tous ces sacs transitent par les écoles grâce à l'aide des professeurs et des directrices pour être ensuite transportés par les bénévoles du CCAS en Mairie.

- Auprès des habitants, et aussi lors de la permanence du vendredi après-midi en Mairie. Ce moment est utile également pour trier les denrées alimentaires par catégorie en compagnie de bénévoles supplémentaires, Elisabeth et Martine M., que nous remercions chaleureusement.
- Enfin, auprès des clients du marché du samedi matin, où souvent nous remplissons à l'entrée de l'épicerie SPAR, les caddies prêtés gentiment par la patronne, Angélique. Quelques bénévoles habitués se relaient

dans le froid hivernal et par chance accompagnés des rayons du soleil avec pour unique récompense vos dons qui nous font chaud au cœur. C'est souvent à ce moment-là que les séniors de la résidence Happy Senior viennent déposer leur collecte réalisée auprès des résidents.

Grâce à tous ces moments de partage, de solidarité et GRÂCE À VOS DONNS, nous donnons chaque année un peu plus de nourriture aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire.

- En 2024, le total de la collecte s'élève à 575kg (+ 200kg par rapport à 2023)
- École des Grandes Rivières : 107kg (+56kg par rapport à 2023)
- École Simone Veil : 170kg(+79,5kg par rapport à 2023)
- École des 3 Près et Giraudet : 188kg (+48,5kg par rapport à 2023)

En permanence Mairie et devant l'épicerie SPAR: 110kg (+14kg par rapport à 2023).

**UN GRAND MERCI À TOUS POUR
VOTRE PARTICIPATION REMARQUABLE
CETTE ANNÉE ENCORE !**

Magnétisme, soins médiumniques

**MAGNÉTISME ET
SOINS MÉDIUMNIQUES**

Cathy

06.08.34.16.60

SPAR

le Lundi 8h30 à 13h et 16h à 19h30
du Mardi au Samedi : 8h30 à 13h
et 15h30 à 19h30
le Dimanche et jours fériés : 9h / 13h

| | | | |
|--|--------------------------|--|--------------------|
| CB 1€ CARTI BANCAIRE 100 1€ | € CARTI FIDELITE | X TITRE RESTAURANT | SERVIT DE PAIR |
| LIBRACION A DOMICILIO por condiciones en programa | PUNTO RELIAS 100€ | SERVIT DE VESTIMENTOS A METROPA | SAC |

24 RUE DE L'AUNIS - 17220 SAINTE-SOULLE - TÉL. 05 46 43 42 11

FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT GRATUITES A SAINTE-SOULLE

Nous avons accueilli, toute la journée du samedi 8 février, à la maison Soline de Sainte-Soulle, une équipe de Formateurs secouristes pour nous sensibiliser aux gestes qui sauvent.



Merci à Pierrette Heble, présidente du Club des Aînés « Génération Mouvement » de nous avoir sollicité à ce sujet. C'est ainsi que la municipalité a rapproché cette action gratuite de ses habitants.

Bon nombre de Solinois, Solinoises et habitants de l'agglomération rochelaise se sont inscrits pour suivre cette formation d'une durée de 2 heures dans un format dynamique et ludique afin d'être en capacité de sauver des vies !

Quatre groupes de 10 personnes de tout âge ont été formés gratuitement.

Tout d'abord, le programme a permis de transmettre des informations généralistes pour savoir comment Protéger-Alerter-Secourir.

Puis des ateliers pratiques très concrets ont eu lieu pour apprendre les gestes de premiers secours.

Les participants ont été mis en situation dans les cas suivants :

- Réagir face un étouffement, une hémorragie.
- Tester le massage cardiaque avec l'utilisation d'un casque de réalité virtuelle.
- Utiliser un défibrillateur et savoir identifier les équipements en défibrillateurs sur le territoire
- Mettre en position latérale de sécurité.
- Et pour terminer, les participants ont emporté une attestation de participation à cet atelier. Ils ont obtenu de multiples informations pour poursuivre cette formation à propos des associations qui proposent une formation diplômante PSC1 (Sécurité civile, croix rouge, pompiers, SNSM...) répertoriées sur le site de la Préfecture et l'appli Sauv'life initiative de la société civile du SAMU et des services de secours leur a été présentée.

Bravo à tous les participants pour leur écoute et leur assiduité.

Et merci aux formateurs pour leur dynamisme, leur professionnalisme et leur bonne humeur.

**ENSEMBLE PRÉSERVONS NOTRE SANTÉ
ET CELLE DE NOS PROCHES**



NOËL SOLIDAIRE

Les lettres au Père Noël et les boîtes solidaires

Les membres du CCAS et bénévoles Solinois sont heureux d'avoir pu répondre aux lettres écrites par les enfants, adressées au père Noël et déposées dans les boîtes aux lettres de chaque école de la commune.



Les membres du CCAS et bénévoles Solinois sont heureux d'avoir pu répondre aux lettres écrites par les enfants, adressées au père Noël et déposées dans les boîtes aux lettres de chaque école de la commune.

Ces boîtes aux lettres sont chaque année confectionnées ou décorées par les enfants accueillis les mercredis après-midi ou durant les vacances scolaires lors de l'accueil périscolaire. Merci aux animateurs et aux enfants pour leur participation active.

Ce sont pas moins de quatre-vingt-quinze lettres auxquelles les Lutins du Père Noël de Sainte-Soulle ont répondu.

Cette action solidaire crée un véritable pont entre les générations. Répondre à quelqu'un sous la forme d'une lettre ou d'un courrier, nécessite d'entretenir une part de magie de Noël en soi et de l'inventivité (surtout lorsque l'on croise les enfants écrivains au quotidien).

Merci à tous les participants de cette belle action solidaire de Noël.

Cette année, les membres du CCAS ont relancé l'action des boîtes solidaires.

Il s'agit de déposer au pied du sapin de la Mairie, une boîte à chaussures emballée avec à l'intérieur, un truc bon, un truc chaud, un truc beau, un jeu et un petit mot pour réchauffer les coeurs.

Pour la première fois, ces boîtes solidaires ont été distribuées aux familles bénéficiaires du tarif social du repas de cantine à 1€.

Cette action sociale fixe le repas en cantine scolaire d'un enfant à 1€ en fonction des ressources du foyer.

Grâce à votre générosité, nous avons reçu suffisamment de boîtes solidaires pour gâter chaque foyer.

C'est pourquoi, il nous est apparu tout naturel l'idée de les distribuer aux enfants et parents de ces familles.

Ce sont des Solinois anonymes qui offrent un cadeau à d'autres Solinois. Nous vous remercions de cette générosité dont nous ne sommes que les passeurs.

27, rue d'Anjou
17220 Ste-Soulle
06 82 50 89 20
laurent.jarrion@neuf.fr

Espace France Services



Un volume d'accompagnements en forte activité

En 2024, 5 274 accompagnements ont été réalisés, confirmant l'importance croissante du dispositif France Services dans l'accompagnement des citoyens. Ces accompagnements couvrent une diversité de thématiques, allant des démarches administratives aux services sociaux, en passant par l'inclusion numérique.

Profils et besoins des usagers

Les données révèlent que **53,87 % des usagers sont des femmes**, tandis que 40,66 % sont des hommes. En termes d'âge, les seniors représentent une part importante des bénéficiaires, avec **601 usagers de plus de 62 ans** et **270 usagers âgés de 65 à 74 ans**.

En termes d'interlocuteurs, les services les plus sollicités sont le **Ministère de l'Intérieur et France Titres (38,9 % des accompagnements)**, suivi de l'**Assurance Maladie (21,34 %)** et de l'**Assurance Retraite (14,63 %)**.

Modalités d'accompagnement et canaux de contact

L'accompagnement individuel reste la méthode privilégiée avec 2 618 accompagnements enregistrés. Si un usager nécessite un accompagnement par un agent pour effectuer une démarche, il est impératif de prendre rendez-vous au préalable.

En ce qui concerne le mode d'accès aux services, **60,4 % des usagers ont été reçus sur rendez-vous**, tandis que **20,21 % se sont présentés spontanément**.

Evènements

Ces derniers mois, la France Services a proposé plusieurs événements pour accompagner et informer les habitants sur des thématiques variées.

- **Les Ateliers Retraite** (10 septembre 2024) ont permis aux futurs retraités de mieux comprendre leurs démarches et de bénéficier des conseils d'un agent de la Carsat. Une initiative précieuse pour faciliter cette étape importante de la vie.
- **Le Café Numérique** (4 décembre 2024) a rassemblé curieux et passionnés autour d'un jeu interactif sur l'intelligence artificielle. Cet événement a permis de mieux appréhender les enjeux du numérique tout en échangeant dans une ambiance conviviale.
- **Les Journées France Services** (7 au 19 octobre 2024) ont mis en lumière les services publics de proximité à travers diverses animations :
 - ✓ Une exposition interactive sur les aidants,
 - ✓ Une permanence autonomie pour répondre aux questions liées aux démarches sociales,
 - ✓ Un atelier avec un conseiller numérique,
 - ✓ Une visite guidée accompagnée d'un café/quiz.

Ces initiatives ont rencontré un franc succès, témoignant de l'importance d'un accompagnement accessible pour tous. France Services continue ainsi à se positionner comme un acteur clé de la proximité et de l'accompagnement des citoyens.

L'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation de l'équipe France Services pour répondre aux attentes croissantes des citoyens. Les chiffres mettent en évidence un besoin toujours plus important d'accompagnement, notamment en matière de démarches administratives et d'inclusion numérique. Ces données permettront d'affiner les services proposés pour mieux répondre aux besoins des usagers en 2025.

Le mot de nos agents

Pour ceux qui souhaitent réaliser leurs démarches en toute autonomie, deux ordinateurs sont en libre accès. Une solution idéale si vous ne disposez pas d'internet ou de matériel informatique à domicile, mais aussi une opportunité d'apprendre à faire vos démarches vous-même.

L'objectif de France Services est avant tout de vous accompagner vers plus d'autonomie.

Nous sommes aussi à votre écoute et joignables par e-mail pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin !

sainte-soulle@france-services.gouv.fr

Enfin, un petit rappel concernant les impressions et photocopies : ce service est exclusivement réservé aux documents en lien avec nos partenaires. Il ne peut

pas être utilisé pour des besoins personnels, comme l'impression de billets d'avion ou autres documents privés.

Attention aux horaires ! Les horaires de France Services sont différents de ceux de la mairie.

Pensez à les vérifier avant de vous déplacer afin d'éviter toute déconvenue.



Passeports et cartes d'identité à Sainte-Soulle

La commune de Sainte-Soulle facilite les demandes de passeports et cartes nationales d'identité dans les locaux de la France Services, accessible **sur rendez-vous**.

1. Étapes pour obtenir un passeport ou une carte d'identité

- **Pré-demande en ligne** : Avant votre rendez-vous, effectuez une pré-demande sur le site de l'ANTS. Ce formulaire permet de saisir vos informations et de générer un numéro de pré-demande, indispensable pour finaliser la démarche en mairie.
- **Préparation des documents** : Selon votre situation (première demande, renouvellement, perte ou vol), des pièces justificatives spécifiques sont requises. Vérifiez la liste sur le site de l'ANTS et préparez les originaux ainsi que leurs photocopies.
- **Prise de rendez-vous** : Les créneaux sont ouverts jusqu'à quatre semaines à l'avance et se remplissent rapidement. Si aucun créneau n'est disponible, il est conseillé de consulter régulièrement la plateforme ou de contacter d'autres mairies habilitées.

2. Les photos d'identité : règles à respecter

Les photos doivent répondre à des critères stricts fixés par l'ANTS :

- Format 35 x 45 mm, récentes (**moins de 6 mois**) et ressemblantes
- Fond clair, neutre et uni
- Visage dégagé, expression neutre, bouche fermée
- Tête nue, pas de lunettes, pas de couvre-chef

3. Déroulement du rendez-vous en mairie

Le jour du rendez-vous, présentez-vous à la France Services à l'heure convenue, muni(e) de votre **numéro de pré-demande ANTS**, des **pièces justificatives requises**, et du **timbre fiscal** si nécessaire. L'agent municipal vérifiera votre dossier, prendra vos **empreintes digitales** (sauf pour les enfants de moins de 12 ans) et vous fera signer la demande.

TOUT DEMANDEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT, AUSSI BIEN LES MINEURS QUE LES MAJEURS (MÊME SOUS TUTELLE)

4. Remise des titres : récupération de votre passeport ou carte d'identité

Une fois votre passeport ou carte d'identité fabriqué(e), vous serez informé(e) de sa disponibilité par SMS ou courriel. Vous devez le retirer **en personne** à l'espace France Services de Sainte-Soulle, muni(e) de votre ancien titre (s'il s'agit d'un renouvellement). Le retrait se fait **sur rendez-vous** et doit être effectué dans un **délaï de trois mois**, sous peine de destruction du document.

Pour un mineur, la présence d'un parent ou du représentant légal est obligatoire, la présence du mineur est nécessaire lorsqu'il y a eu le recueil des empreintes.



Informations

France Services

39 rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle

☎ 05 46 37 50 00

✉ sainte-soulle@france-services.gouv.fr

Horaires

• **Lundi** : 13h30 - 16h30

• **Mardi et jeudi** : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h30

• **Mercredi et vendredi** : 13h30 - 17h30

FORUM BIEN VIEILLIR A SAINTE-SOULLE

La commune de Sainte-Soulle a récemment organisé le Forum « Bien vieillir à Sainte-Soulle », un événement dédié à l'amélioration de la qualité de vie des seniors. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, s'est tenu le vendredi 15 novembre à la Maison des Associations.



Le forum a rencontré un beau succès en accueillant **75 visiteurs**, venus s'informer et échanger tout au long de l'après-midi.

Objectifs du Forum

L'objectif principal de ce forum était de promouvoir le « bien vieillir » en offrant aux participants des informations et des ressources pour mieux appréhender les défis liés au vieillissement. Les thématiques abordées incluaient les aides à domicile, les dispositifs financiers, l'adaptation du logement et le soutien aux proches aidants.

Programme de la Journée

Tout au long de la journée, les participants ont pu assister à diverses conférences et ateliers animés par des professionnels du secteur. Des stands d'information étaient également présents, permettant aux visiteurs d'échanger directement avec des spécialistes sur des sujets tels que la santé, la prévention, la sécurité et les loisirs adaptés aux seniors.

Le bus de L.E.A pour informer et orienter les proches aidants.

Partenaires et Intervenants

Le forum a bénéficié de la participation de nombreux partenaires, notamment la Caisse d'Assurance

Maladie, l'Agirc-Arrco, les Finances publiques, SOLIHA, le département de la Charente-Maritime, ainsi que des associations locales œuvrant pour le bien-être des seniors. Ces collaborations ont permis d'offrir une palette complète de services et d'informations aux visiteurs.

Cette initiative témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur du bien-être de ses habitants, en particulier des seniors, en leur offrant des ressources et des espaces d'échange pour mieux vivre leur quotidien.



Le mot de la majorité

Chères Solinoises, chers Solinois,

Sainte-Soulle poursuit sa transformation avec détermination. Notre commune continue à se structurer pour répondre aux besoins croissants de sa population et pour améliorer votre cadre de vie. Cette volonté se concrétise par de nombreux chantiers engagés sur l'ensemble du territoire.

La restructuration des groupes scolaires Giraudet et des Trois Prés touche à sa fin, offrant aux enfants et à l'équipe éducative des conditions d'apprentissage optimales. Le nouveau complexe sportif arrive lui aussi à son terme, apportant aux associations et aux habitants un espace moderne et polyvalent pour la pratique et la convivialité.

Dans le même temps, nous investissons dans nos voiries et nos réseaux : la rue de Josaphat et la rue des Astronautes sont en cours de réfection, tout

comme le réseau d'assainissement rue ChanteMerle et le réseau d'eau potable route de Mouillepieds.

Mais au-delà des travaux, Sainte-Soulle reste un village vivant et chaleureux. Nos moments de partage rythment la vie communale : la chasse aux œufs, le carnaval, ou encore la commémoration du 8 mai en sont de beaux exemples. Ces événements renforcent le lien social et rassemblent toutes les générations autour de valeurs communes.

Nous sommes fiers du chemin parcouru, mais nous restons lucides : il reste encore beaucoup à faire. Chaque jour, nous œuvrons avec pragmatisme et engagement pour construire une commune plus solidaire, durable et dynamique.

Merci pour votre confiance.

Le mot de l'opposition

Pas d'article de la part de l'opposition.

Les zones d'activités économiques

Lorsqu'on pense à la mairie, on imagine souvent les cérémonies de mariage ou les documents administratifs. L'agglomération de La Rochelle compte aujourd'hui environ 180 000 habitants et 81 000 emplois. Elle affiche un taux de chômage de 6,8 %, contre 11 % en 2015 – une évolution significative, témoignant du dynamisme croissant du territoire, tant sur le plan démographique qu'économique, avec un regain d'attractivité marqué ces dernières années.

Dans ce contexte porteur, la commune de Sainte-Soulle a su, et continuera de, jouer un rôle clé dans l'accompagnement et le soutien de cette dynamique grâce à plusieurs atouts majeurs :

Un positionnement stratégique, à l'intersection de la RN11, empruntée quotidiennement par près de 15 000 véhicules en provenance de l'Aunis (Ferrières, Saint-Sauveur-d'Aunis, Benon) et 10 000 véhicules venant du nord, notamment de Marans.

Une proximité immédiate avec La Rochelle, facilitant les échanges et les déplacements.

Un vaste territoire, le plus étendu de l'agglomération, couvrant une superficie de 2 200 hectares.

Ces caractéristiques ont fait de Sainte-Soulle un acteur incontournable du développement local. C'est d'ailleurs dans cette logique qu'en 1997, à l'initiative de Michel Crépeau, alors maire de La Rochelle, et avec l'accord de Christian Grimpert, maire de Sainte-Soulle à l'époque, la commune a intégré la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Dans ce cadre favorable, deux zones d'activités économiques ont vu le jour sur la commune : la **zone du Radar** et **Atlanparc**, chacune répondant à des objectifs spécifiques.

Bien que la compétence économique relève aujourd'hui de l'agglomération, la commune reste l'aménageur en matière d'urbanisme, notamment à travers la délivrance des permis de construire et des permis d'aménager.

De ce fait, la commune est pleinement impliquée dans l'accompagnement des projets futurs, en veillant à leur cohérence avec le territoire et à leur intégration harmonieuse avec le cadre de vie des riverains.

Au final, la présence des 2 zones et de leur développement maîtrisé permet :

- De créer de l'emploi localement.
- De renforcer les finances communales à travers la taxe foncière, soit 204 000€ (environ 9% des impôts fonciers de la commune).
- De limiter les déplacements en proposant des services et des emplois à proximité.
- De préserver notre cadre de vie en orientant le développement dans des zones définies et équipées en lieu et place des villages et des lotissements.

ELEC EXPO
INSTALLATION ELECTRIQUE - SONORISATION - ECLAIRAGE

Eclaire vos événements

4 Rue J. de Vaucanson
17180 Périgny
05 46 35 41 45
elec.expo@wanadoo.fr - www.elecexpo.fr

POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
La Rochelle - Ré - Aunis

LA ROCHELLE
27 rue du Dr Schweitzer - 17000 LA ROCHELLE
contact@ppubliques.fr
Tél. 05 46 51 51 56
Habilitation préfectorale 19-17-0100

NIEUL-SUR-MER
Avenue du Grand Large
CC Le Moulin des Chênes Vert - 17137 NIEUL-SUR-MER
agence.nieulsurmer@ppubliques.fr
Tél. 05 46 51 11 09
Habilitation préfectorale 19-17-0133

PLUS DE 1000 FAMILLES FONT CONFIANCE AU FUNÉRAIRE PUBLIC DE CHARENTE MARITIME CHAQUE ANNÉE

Les Pompes Funèbres Publiques vous garantissent :

- UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN
- LA PERSONNALISATION DES OBSÈQUES
- LA GARANTIE D'UN PRIX JUSTE

ORIAS 1206462

La zone du radar



Zone du radar 2020



Zone du radar 2024



Située au nord du bourg, la **Zone du Radar** tire son nom de l'implantation, à une époque, d'un radar allemand, justifiée par l'altitude relativement « élevée » du secteur : **37 mètres NGF**. Elle s'étend sur un peu plus de 6 ha.,

Bien que plus modeste en superficie, cette zone n'en demeure pas moins un **acteur clé de l'économie locale**. Sa proximité avec le centre-bourg en fait un espace privilégié pour l'implantation d'**entreprises artisanales**, de **très petites entreprises (TPE)** et de **services destinés aux professionnels**.

Ce qui la caractérise

Ancrage local fort, proximité avec les habitants.

Diversité d'activités : artisans, garages, services techniques, petites entreprises.

Aujourd'hui, la zone a un deuxième accès, l'aménagement des voiries est terminé, elle abrite plus de 105 emplois et plus de 30 entreprises dont une micro crèches de 24 places.

Les terrains libres sont en partis déjà réservés par des entreprises comme par exemple, la parcelle derrière le garage Renault qui va lui permettre de s'agrandir.

A venir, le raccordement de la zone avec le bourg par un cheminement mixte de 3 m de large et l'installation d'un électricien.

La zone d'Atlanparc



Zone d'Atlanparc 2020



Zone d'Atlanparc 2024

Située au nord de la commune, à l'intersection des deux principaux axes de circulation - la RD 137 et la RN11 - cette zone bénéficie d'un emplacement stratégique, offrant un raccordement direct des entreprises aux grands axes routiers. Elle est d'ailleurs communément désignée comme la « porte d'entrée Est de l'Agglomération ».

Ce qui la caractérise

- Accueil d'entreprises dans les secteurs de la technologie, des services, de la logistique et de l'artisanat.
- Infrastructures modernes avec une attention particulière portée à la qualité paysagère avec des zones vertes de qualité en faisant un lieu de promenade.
- Proximité avec La Rochelle, accès facilité par les grands axes routiers.

STATION OKI

GARAGE DU MOULIN D'USSEAU

TRICHET Luc

3 pistes

dont une avec rampe

2 route de paris

Z.A fief des prises

17220 Usseau-Ste Soulle

OUVERT

24h / 24h

7j / 7j



Enjeux principaux

- Attirer des entreprises créatrices d'emplois locaux.
- Renforcer l'attractivité du territoire.

Elle a également bénéficié, en 2021, de la création d'un second accès depuis Marans via la RD 110.

Ces dernières années ont été marquées par la concrétisation de six projets majeurs sur cette zone : AEC Bois, les laboratoires Lescuyer, le Rocher du Lion, l'extension de Créazur, Tecmar ainsi que Couleurs et Matières. Au total, ce sont plus de 30 000 m² de bâtiments qui ont été réalisés.

L'année en cours voit, ou va voir, le démarrage de nouveaux projets prometteurs :

- L'installation de l'entreprise Sparcraft, spécialisée dans la fabrication de mâts de bateaux, avec plus de 80 emplois à la clé ;
- L'implantation d'une société de communication, active dans la production de goodies et d'enseignes, générant plus de 60 emplois ;
- Trois nouvelles entreprises dans les domaines du stockage, bois, plomberie et sanitaires.

D'ici la fin de l'année, la zone accueillera près de 1 000 emplois sur une superficie de plus de 50 hectares, avec des possibilités d'extension importantes.

Comme on peut le constater, de nombreuses parcelles restent encore inoccupées. Il est toutefois essentiel, pour accompagner le développement du territoire, de disposer de réserves foncières importantes et immédiatement mobilisables, afin de saisir les opportunités qui peuvent émerger à tout moment.

HISTOIRE, HISTOIRE...

Ce qui a accéléré l'entrée de la commune dans la Communauté d'Agglomération, ce sont aussi les démarches actives des élus de l'époque, déterminés à ramener de l'emploi sur un territoire alors durement touché par le chômage, qui atteignait 18 %. Après la création de l'université, il devenait essentiel de développer également un tissu industriel.

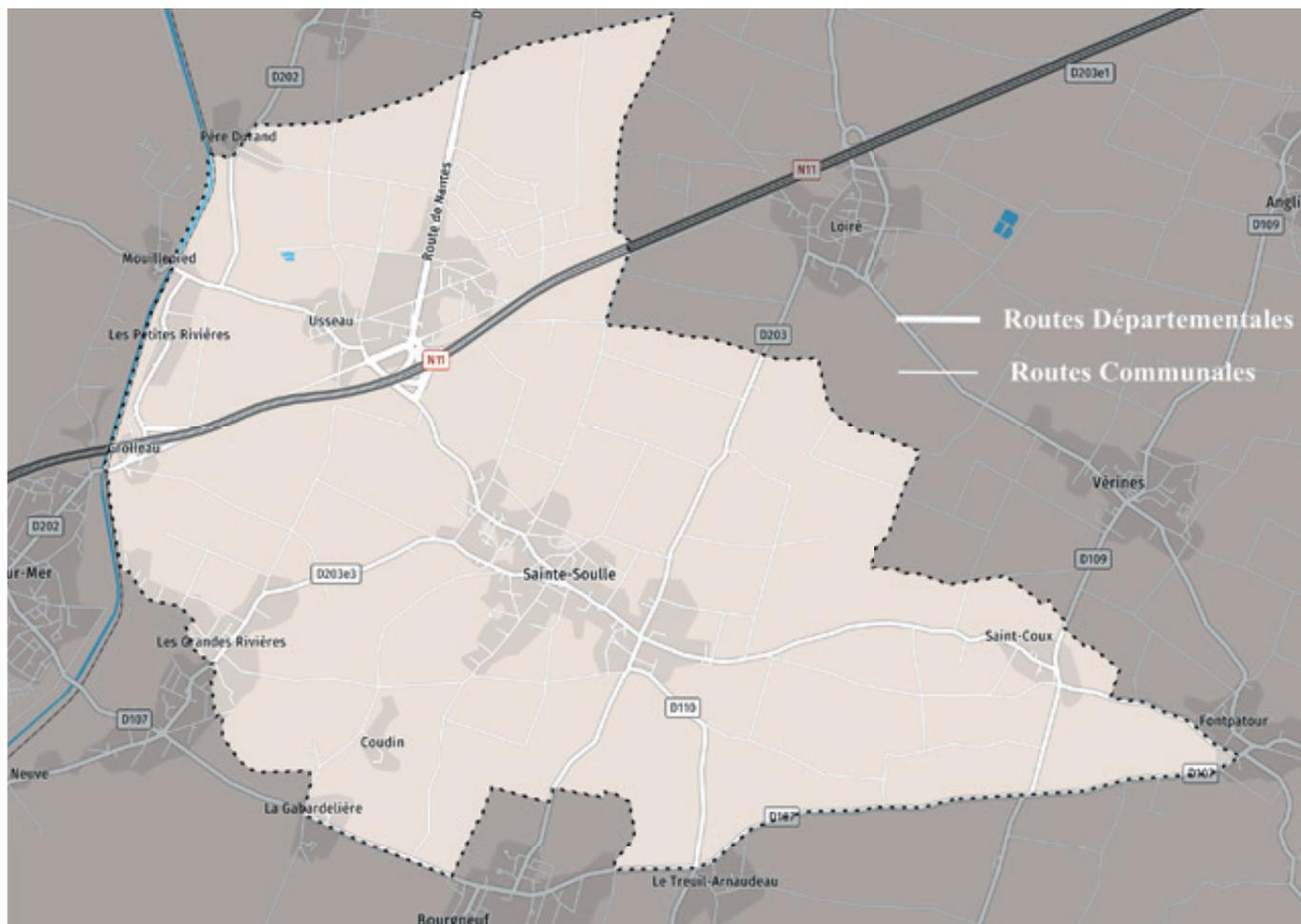
À cette période, un projet industriel ambitieux voyait le jour : celui de la Swatchmobile, connue aujourd'hui sous le nom de SMART. Des négociations avancées avaient été engagées pour implanter l'usine sur le territoire de La Rochelle. Cependant, l'un des freins majeurs — bien qu'il ne soit pas le seul — fut le manque de foncier immédiatement disponible pour accueillir un tel projet.

La suite, vous la connaissez : l'usine s'est finalement installée en Lorraine. C'est dans ce contexte que Sainte-Soulle a été intégrée à la communauté, afin d'apporter une réponse à cette carence en foncier et de constituer une réserve stratégique pour de futurs grands projets.

La voirie

La voirie fait partie de notre quotidien, la particularité de notre commune est l'étendue de son réseau, 66 Km de route et 33 Km de trottoir.

Le kit de survie dans la réfection des voiries



1^{ère} étape

Nous nous intéressons ici à ce qui ne se voit pas, mais qui est pourtant essentiel à notre quotidien : **les réseaux souterrains**.

Sous nos roues et sous nos pieds, un véritable réseau technique, véritable trésor invisible, assure le bon fonctionnement de la commune :

- L'eau potable, gérée par HELO ;
- L'assainissement, sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- L'électricité, gérée par Enedis (ERDF est l'ancien nom d'Enedis) ;
- La fibre optique, confiée à SFR ;
- Le gaz, géré par GRDF ;
- Le réseau pluvial, pour la gestion des eaux de pluie.

L'enjeu est aujourd'hui de mettre en place un **schéma directeur de renouvellement des voiries**, permettant d'anticiper les interventions et de partager les informations avec l'ensemble des gestionnaires de réseaux.

Une fois ce schéma établi, un diagnostic est réalisé. Les travaux à engager sont alors définis en fonction de leur nécessité et des capacités financières de chaque gestionnaire. Il est important de rappeler qu'un gestionnaire est responsable du bon fonctionnement de son réseau. En revanche, si la commune demande une amélioration - par exemple, l'enfouissement des réseaux aériens - **les coûts sont partagés**, avec une participation de la commune.

C'est notamment le cas pour la **suppression des lignes électriques et télécom aériennes**. En l'espace de cinq ans, plusieurs secteurs de la commune ont été concernés par ces opérations :

- le quartier du Raguenaud, la rue des Hirondelles,
- la rue des Nénuphars,
- le chemin des Jardiniers,
- la rue de La Rochelle,
- la route de La Rochelle,
- la rue des Fortines,
- la rue des Prés Mollés,
- la rue du Clos Fleuri,
- la rue de la Chevalerie,
- la rue de Marans...

soit environ **30 %** du territoire communal, pour un montant global de 614 191,48 € TTC.

2^{ème} étape : définir les besoins

Les besoins sont variés : desserte des riverains, création de stationnements, liaisons piétonnes et cyclables, infiltration des eaux pluviales, ou encore sécurisation des espaces publics. Tous ces éléments sont importants et doivent être pris en compte de manière équilibrée.

Pour répondre à ces enjeux, nous devons composer avec l'espace disponible, hérité de l'histoire de l'aménagement du territoire. Celui-ci varie considérablement : de 5 mètres dans les ruelles de village à 25 mètres sur l'ancienne route nationale.

Dans ce contexte, **le mot d'ordre est le compromis**, avec une **priorité absolue accordée aux piétons**.

3^{ème} étape

Déterminer **qui est le propriétaire de la voirie concernée**, avec généralement deux possibilités : soit la **commune**, soit le **Département**.

La **commune** est propriétaire de **42 km de voirie**, soit **environ les deux tiers du réseau local**. Toutefois, ces voies ne correspondent pas, par définition, aux axes structurants de la commune. Dans ce cas, **c'est la commune qui assure la maîtrise d'ouvrage** et organise les travaux de réfection.

Le **Département**, quant à lui, est propriétaire de **24 km de voiries stratégiques**. C'est dans ce cadre que deux problématiques majeures se posent :

1. Les **priorités du Département** ne coïncident pas toujours avec celles de la commune ;
2. La **conjoncture budgétaire actuelle**, à laquelle notre Département n'échappe pas, limite fortement ses capacités d'intervention, se restreignant au simple entretien des routes, sans possibilité de réaménagements.

En conséquence, notre commune se trouve dans une position délicate : le **propriétaire des voiries** - le Département - n'a plus les moyens d'agir à court terme.

Quelles solutions envisager ?

- **Attendre une amélioration des finances départementales** : une hypothèse peu réaliste à court terme ;
- **Poursuivre le cofinancement**, que nous pratiquons déjà à hauteur de **60 %**, sans que cela soit suffisant pour débloquer la situation ;
- **Intervenir à la place du Département**, ce qui soulève immédiatement la question de la **capacité financière de la commune** à assumer seule de tels investissements.

Conclusion

En définitive, **réaliser une voirie, c'est un peu comme conduire sur une route sinueuse** : les imprévus sont nombreux, entre nids-de-poule, obstacles et parfois même quelques contraventions symboliques. On peut passer du temps à expliquer que, en tant que conducteur, nous ne sommes pas responsables de la situation. Pourtant, **c'est bien celui qui tient le volant qui doit s'adapter aux circonstances**.

Vous l'aurez compris : nous allons continuer à **naviguer entre les difficultés** pour tenter de tracer **une trajectoire aussi droite que possible**, en poursuivant la réhabilitation des voiries. Pour cela, nous comptons tirer parti de la **baisse d'activité actuelle des entreprises de travaux publics**, afin d'obtenir des **tarifs plus compétitifs**. Cela nous permettrait d'atténuer, au moins en partie, le manque de financement du Département.

Mais attention : **notre bolide n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions**. Il faudra donc faire preuve de **patience... et de prudence !**



ER PEINTURE

- Peinture intérieure, extérieure
- Ravalement de Façade
- Revêtement de sol
- ITE
- Nettoyage façade et toiture

451 Rue du radar 17220 SAINTE SOULLE
Tel : 05.46.43.55.18 / 06.60.66.53.17 - Mail : er-peinture@hotmail.fr - www.er-peinture.fr

rue du Clos Fleuri et impasse de la Fleurie



Les travaux se sont terminés en août 2024 après quelque mois de travaux, l'effacement des réseaux, le renouvellement de la conduite d'eau et la réfection de voirie.

Objectif : Création d'une voie partagée et sécurisée tout en préservant la végétation.

Nature des travaux : Réfection générale de la bande de roulement, renouvellement et gestion des eaux pluviales mise en place de plateaux ralentisseurs et modification du sens de circulation.

Financier : Commune

Longueur : 380 m

Montant : 149 018,90 € TTC

Fief des Plantes, rue des Astronautes



Les travaux se sont réalisés début d'année 2025.

Objectif : Reperméabiliser la rue en gérant le pluvial par noue végétalisée le long de la voie et envoyer les eaux de pluie directement à la nappe, maintenir le stationnement, créer une zone partagée.

Nature des travaux : création d'une noue végétalisée, mise en place d'un sens unique, réfection de la voirie.

Financier : Commune aidée à 70% par l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne.

Longueur : 370 m

Montant : 175 491,60 € TTC

rue de la Sablière et route de La Jarrie



Travaux réalisés fin d'années 2024.

Objectif : Créer un cheminement piéton, gérer le stationnement, mettre en place de la végétation.

Nature des travaux : Création de noue et d'espaces végétalisés, mise en place d'une écluse pour faire ralentir, reprise complète de l'enrobé.

Financier : Commune

Longueur : 270 m

Montant : 86 065,72 € TTC

rue de Josaphat



Les travaux ont commencé en mars 2025.

Objectif : Comme pour le Fief des Plantes, reperméabiliser de la rue avec la création d'une noue végétalisée.

Financier : Commune avec l'aide d'une subvention de 70% par l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne.

Longueur : 440 m

Montant : 233 859,60 € TTC

chemin des Barbionnes



Les travaux ont démarré fin mars par la rue du Radar.

Objectif : structurer un cheminement sécurisé et confortable du cœur de bourg jusqu'à la zone du Radar en passant par le gymnase. Recréer une chaussée avec des aménagements pour maintenir la vitesse. Créer du stationnement et implanter de la végétation pour gérer les eaux de pluie et embellir cet axe.

Nature des travaux : Places de parking engazonnées, cheminement de 3 m, modification du sens de circulation, reprise totale de l'enrobé.

Financeur : Commune, CDA

Longueur : 870 m

Montant : 512 392 780 € TTC



Pourquoi intégrer la gestion des eaux pluviales dans la réhabilitation des voiries ?

Lorsque nous réhabilitons une voirie, nous ne faisons pas que refaire la chaussée : nous repensons aussi la manière dont l'eau de pluie est gérée. C'est ce qu'on appelle la GIEP – Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.

Cette approche consiste à **infiltrer l'eau directement là où elle tombe**, plutôt que de l'évacuer systématiquement par des réseaux enterrés.

Cela permet :

- De limiter les risques d'inondation,
- De préserver les sols et les nappes phréatiques,
- Et d'aménager nos rues de manière plus durable et naturelle (zones végétalisées, revêtements perméables, noues...).

La réhabilitation de la rue du Fief des Plantes, de la rue des Astronautes et de la rue de Josaphat à d'ailleurs été récompensée par une subvention significative de 230 000 €. Preuve de l'intérêt de ces démarches pour les financeurs publics.

Cependant, il est important de noter que ces aménagements ne sont pas réalisables partout, notamment en raison du manque d'espace disponible dans certaines rues étroites. Cela demande à chaque fois une adaptation au contexte local.

Ensemble, continuons à imaginer une commune plus résiliente et plus respectueuse de son environnement



Le gymnase

Après 1 an de travaux, la fin du chantier approche. La commune sera dotée d'un équipement exceptionnel et rare au sein de la communauté d'agglomération rochelaise. Une salle multisports dotée d'un sol sportif de qualité réalisé en plusieurs couches avec une résine de finition et un mur de bloc d'escalade.



Notre volonté pour ce projet était de réaliser un équipement sportif convivial devenant un lieu de rencontre et d'échange tout en étant complet dans la pratique du sport.

La structure en bois fait partie de l'approche durable du projet. Les plus de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques vont produire 250 Kwc. Cette production sera consommée sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Ce chantier d'une grande envergure a démarré au début de l'année 2024. La météo n'a pas été toujours très favorable, les entreprises ont été dans l'obligation de s'adapter pour parvenir à maintenir un calendrier. Elles ont relevé ce défi. De même que nous avons lors de la cérémonie de « la pose de la première pierre » dû nous replier dans la Maison des Associations pour les mêmes raisons.

Il faut se rappeler des contraintes tout au long de la construction, a commencer par l'acheminement des poutres lamellées-collées d'une longueur de 36 mètres. Pour que le convoi puisse atteindre le chantier, il a fallu élargir la voie à la hauteur du garage RENAULT.

Actuellement, des travaux de voirie pour restructurer le chemin des Barbionnes sont en cours de réalisation, afin de pouvoir accéder au gymnase en toute sécurité.

L'inauguration officielle est fixée au samedi 30 août 2025. Elle sera suivie d'animations présage d'une journée conviviale et pleine de surprises.



Volleyball

Le club de Volley-Ball de Dompierre Sainte-Soulle (D2SVB) a fêté sa 10^{ème} saison sportive cette année !



Toujours dynamique, le club rassemble des joueurs de tous âges qui prennent plaisir à s'entraîner, progresser, s'amuser et se confronter sur les terrains.

Chez les jeunes, les équipes engagées dans les championnats départementaux et régionaux (de 10 à 17 ans) ont brillé.

L'équipe M13 filles (moins de 13 ans) a atteint la finale départementale (pas encore disputée à l'heure actuelle). L'une de ses joueuses a même été sélectionnée pour intégrer le Centre Régional de Bordeaux.

L'équipe M13 garçons a également réalisé une très belle performance en atteignant le 6^e tour de la Coupe de France (dernière équipe encore en lice pour la Charente-Maritime). Ils ont affronté des clubs prestigieux comme Bordeaux, Vannes, Saint-Nazaire, Biscarosse, Nice ou encore Narbonne. Cerise sur le gâteau : ils ont eu l'opportunité de rencontrer l'unique Earvin Ngapeth (l'un des meilleurs volleyeurs du monde) lors du 3^e tour !

Tous les joueurs de ce groupe ont été sélectionnés pour représenter la Charente-Maritime, et l'un d'eux participera aux Mini-Volleyades de France, une compétition rassemblant les 24 meilleurs départements français.

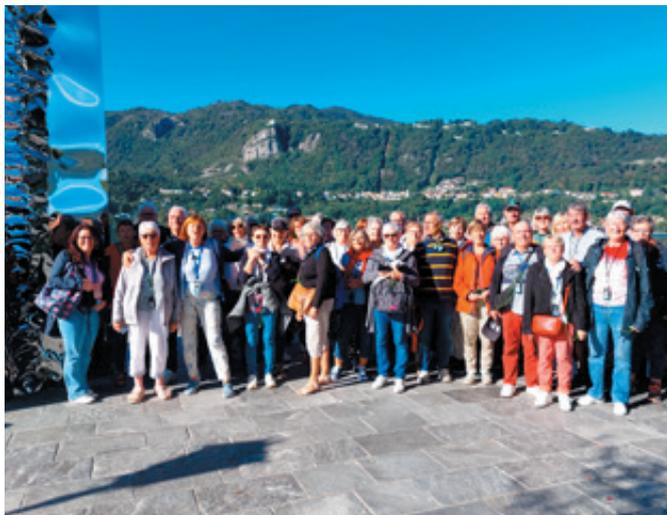
Chez les adultes, pas moins de 7 équipes loisirs sont engagées dans les championnats « Compet'lib » (en 4x4 ou 6x6), affrontant les clubs voisins dans une ambiance conviviale.

Deux équipes ont également participé à la Coupe de France Compet'lib (catégorie loisirs). Cette 10^e année a été riche en sport et en convivialité, avec de belles performances et plusieurs équipes en haut de tableau.

Nous espérons que la prochaine saison sera tout aussi belle, portée par ses adhérents et bénévoles... et pourquoi pas ponctuée de belles rencontres en plein coeur de bourg !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer : nous proposons la pratique du volley-ball dès 5 ans, dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous !

Club des Aînés Solinois



La fin de l'Année 2024 s'est terminée de belle manière avec le voyage en Italie : Iles Boromées Milan Pise et les cinq terres.

Mais d'autres projets nous attendent. Sainte-Soulle est un village très actif et les Aînés se doivent d'y participer .

Vous aimez marcher mais vous n'osez pas ? Nous avons créé une « petite marche » d'une heure les lundis et vendredis.

Départ à 14h du parking des 3 Canons. C'est dans la bonne humeur que nous vous accueilleront .

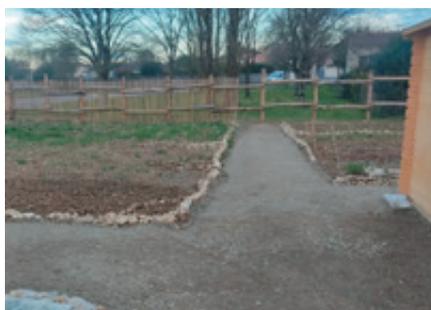
Pour d'autres programmes, consultez le Flash Info, tous les mois .

Jardins de Chavagne

Le projet est né fin 2023 autour du terrain au croisement de la rue de Chavagne et de la rue du Couchant. Une belle aventure qui a marqué son enracinement le dimanche 23 mars 2025.

L'inauguration à été l'occasion de faire de riches rencontres : des voisins, des passionnés de jardins et de nouveaux adhérents. Baignés dans une ambiance musicale poétique, différents ateliers étaient proposés. Les enfants se sont essayés à la décoration d'étiquettes et les premières plantations dans la spirale aromatique ont été très vite arrosées par la météo !

Ces jardins partagés, ce sont 14 parcelles individuelles (presque toutes pourvues), une parcelle pédagogique où l'association « Haut Comme trois pommes » et le centre de loisirs Solinois pourront s'initier au potager, et deux parcelles collectives. Ce nouvel espace à Sainte-Soulle se veut un lieu de partage d'expérience, de bouture et de graines. Mais aussi, et surtout, un support de solidarité, d'échange autour d'actions collectives. L'association souhaite organiser régulièrement des journées à l'image de ce dimanche, où il sera possible de découvrir, essayer, imaginer au contact du jardin. N'hésitez pas à nous rejoindre, même si vous ne souhaitez pas cultiver de parcelles, l'adhésion permet l'accès aux parcelles collectives et aux ateliers.



Des nouvelles de Charente Maritime Ukraine

Cette année nous avons profité de notre assemblée générale pour proposer aux familles de prolonger la soirée par une auberge espagnole.



Cette soirée fût très conviviale et riche d'échanges entre adhérents, familles d'accueil et de nombreuses familles d'ukrainiens présents sur notre secteur.

Lors de la soirée nous avons pu visionner le film de la tournée de printemps 2024, mais aussi jouer à des jeux de société de toutes sortes.

Et encore une fois, la barrière de la langue n'existe pas ! Chacun a pu exprimer sa satisfaction ou son désarroi à sa manière, par les regards, les gestes et même les gros mots !

Nous nous sommes retrouvés ensuite le 4 janvier pour le traditionnel Vertep, avec une nouvelle mise en scène proposée par Diana et jouée par une vingtaine d'enfants, devant un public conquis et nombreux.

Un bon goûter festif a clôturé cette magnifique représentation.



La tournée de printemps s'est déroulée du 8 avril au 24 avril 2025.

Alors que l'Ukraine traverse une période sombre et difficile, marquée par la guerre qui déchire le pays, les tournées revêtent un caractère humanitaire. Les bénéficiaires des tournées et manifestations serviront à aider les structures et les familles éprouvées par la guerre et la maladie.

A cette occasion, venez nous retrouver le vendredi 13 juin pour la guinguette au bois de Longueil à partir de 18h30.

 Si vous souhaitez vivre au cœur de cette aventure humaine avec encore plus de partage, alors rejoignez l'équipe des bénévoles en appelant au 06 17 86 30 95.

Au plaisir de vous rencontrer sur les prochains spectacles et concerts !



POPinformatique.com

**Dépannage - Maintenance
Conseils
Vente et installation
de matériel informatique**

**Xavier POPULO - 26 route de Saint-Coux
17220 Sainte-Soulle - Port. : 06 67 03 23 81**

E-mail : popinformatique@free.fr

Services pour les :
Entreprises & Particuliers
Récupération de données
Création de site Web
du lundi au samedi
jusqu'à 21h

Comité des fêtes ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Lors de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes du 20 septembre 2024, une nouvelle trésorière adjointe a rejoint le bureau, les cinq autres membres ont renouvelé leur mandat. 23 membres constituent le Conseil d'Administration.

Le nouveau bureau, élu à l'unanimité, est composé de :

Présidente : Sonia GÉRARD

Vice-Président : Albert DIOCHET

Trésorier : Yannick BOURDIN-FAUSSEREAU

Trésorière adjointe : Lydie CRESPIE

Secrétaire : Elisabeth LAUBIE

Secrétaire adjointe : Anne-Laure RIPOLL

Nous remercions chaleureusement les membres qui ont quitté le Comité des fêtes, pour leur travail accompli lors de l'organisation des événements. Nous remercions également les membres actifs et la cinquantaine de bénévoles qui se sont investis pour organiser neuf manifestations en 2024 : fête de la Saint-Patrick, retransmission de la finale du match de basket,

guinguette, Fête Nationale, vide-grenier, journée du Patrimoine, soirée des vins primeurs, Téléthon, marché de Noël.

Toujours plus proche des Solinois, en 2024 le Comité des fêtes a loué du matériel (tables, bancs, tivolis...) pour 74 fêtes personnelles ou associatives.

La suite de l'année 2025 sera bien animée. Nous vous attendons sur nos prochaines manifestations : participation à la commémoration du 8 mai 1945, Carnaval, Guinguette, Fête Nationale, Vide-greniers...



Retrouvez toutes nos infos sur

f [comitedesfetesdesaintesoulle](https://www.comitedesfetesdesaintesoulle.fr)
[comitedesfetes-saintesoulle.fr](https://www.comitedesfetes-saintesoulle.fr)

Vous souhaitez devenir bénévole pour partager un savoir-faire, participer à l'organisation des manifestations, faire de nouvelles rencontres ?

Alors contactez nous sur cfsaintesoulle@gmail.com ou au 07 85 66 11 84.

MARCHÉ DE NOËL

Malgré la tempête lors de l'installation, le jour du Marché de Noël le 7 décembre 2024, le public était au rendez-vous pour faire leurs achats auprès des 31 exposants artisans, créateurs, associations et amateurs dont certains courageux étaient dehors. Nos bénévoles ont assuré la restauration toute la journée avec tartiflette, vin chaud, crêpes, soupe... Les animations, bien que certaines aient été annulées à cause de la météo, ont su ravir les enfants : photo avec le Père Noël, photo passe tête, guitariste, contes par la bibliothèque, jeux en bois, coloriage et décor de Noël. Sans oublier la très belle cabane du Père Noël fabriquée pendant plusieurs semaines par nos bénévoles. Une bonne journée qui a permis de réunir les Solinois et autres visiteurs. Nul doute que la prochaine édition saura encore vous surprendre !





Cours Collectifs d'1h15 (Max 12 personnes)
Yoga sur chaise (mobilité réduite)
Cours individuels personnalisés
Yogathérapie (adapté aux pathologies)

YOGA
Sainte-Soulle

Cours collectifs le MARDI à 9h30, 11h, 18h et 19h30 et le MERCREDI à 18h

Yoga sur Chaise le MERCREDI à 11h

<https://www.lavoieduyoga17.com/> - audreygoulard@gmail.com - Tel: 06 65 77 68 18

2 rue de la Renaudrie, 17220 Sainte-Soulle



SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK



L'Irlande et la traditionnelle fête de la Saint-Patrick ont de nouveau été mises à l'honneur lors d'une soirée où les Solinois sont venus nombreux partager en musique nos assiettes apéritives et trinquer avec les célèbres bières irlandaises et d'autres boissons.



La musique n'était pas irlandaise mais notre orchestre Rockmakers a bien mis l'ambiance et a fait danser nos visiteurs.

VINS PRIMEURS



La traditionnelle fête du Beaujolais, complétée par les vins primeurs et une restauration conviviale, a connu un vif succès le vendredi 22 novembre 2024. Les Solinois de tout âge sont venus partager cette belle soirée accompagnée d'une touche musicale !

* (attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé).

Isabelle
Coiffeuse à domicile misto

06.99.80.02.18

TÉLÉTHON



Les 29 et 30 novembre 2024, les associations Solinoises et la Mairie se sont réunies pour organiser deux jours de fête pour soutenir le Téléthon.

Le Comité des fêtes a coordonné l'organisation avec la Mairie, offert les apéritifs, organisé un concours d'ouverture d'huitres. Nos bénévoles ont assuré l'accueil du public pendant ces deux jours.

3 051,93€ ont été reversés à l'Association Française contre les Myopathies AFM-Téléthon.

REPAS DANSANT KARAOKÉ



Le Comité des fêtes cherche toujours de nouvelles animations pour satisfaire les Solinois-es. Aussi, le 14 février 2025, un repas dansant karaoké a accueilli plus de 90 participants qui se sont réunis autour du repas préparé par nos bénévoles composé d'une assiette apéritive, tartiflette et assiette de desserts. Les visiteurs ont su donner de la voix et du déhanché pour donner à cette nouvelle soirée la réussite attendue. Si vous la réclamez haut et fort, on renouvelle l'opération !



LIGNE INTERIEURE

PHILIPPE THONNEAU

ARCHITECTURE INTERIEURE

8 ALLÉE DES TILLEULS - 17 220 SAINTE SOULLE

Tél 06 81 45 73 66 - Mél ligne.interieure@laposte.net

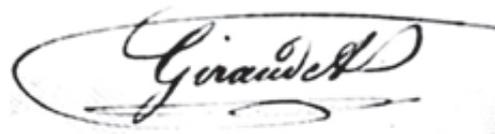


<https://philippethonneau.com>



Solin'Patrimoine

Pierre Giraudet, une belle personne



La plupart des solinois ont entendu parler de Pierre Giraudet, notamment parce que l'école élémentaire, située en face de la mairie, porte son nom. D'autres ont peut-être remarqué sa tombe qui se trouve dans l'allée principale du cimetière de Sainte-Soulle.

Pierre Giraudet est né à Mortagne dans la commune de Thairé le 19 février 1829. Son père, Pierre Giraudet, cultivateur, était alors âgé de 42 ans et sa mère Magdelaine Bénéteau de 41 ans. Cette dernière décèdera alors que son fils n'était âgé que de 9 ans.

Pierre Giraudet s'est marié à Longèves le 27 juillet 1864 avec Marie Joséphine Jannaud alors âgée de 34 ans. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Instituteur en retraite, Pierre Giraudet est décédé à l'âge de 54 ans, à son domicile à Sainte-Soulle, le 23 janvier 1884.

Pierre Giraudet, instituteur au service de sa commune

Après l'enseignement primaire élémentaire, Pierre Giraudet continua ses études au sein de l'École Primaire Supérieure du Collège de La Rochelle.

À 17 ans, souhaitant devenir instituteur, il fit acte de candidature pour entrer à l'École Normale Primaire de Poitiers. En effet, malgré de nombreux courriers échangés de 1828 à 1833 entre le Préfet de la Charente Inférieure et le « Maire de la Bonne Ville de La Rochelle » ce dernier ne parvint pas à obtenir que soit créée une école normale d'instituteurs en Charente Inférieure (aujourd'hui Charente-Maritime). Ce n'est finalement qu'en 1861 qu'une École Normale d'instituteurs sera autorisée à Lagord.

Dans le dossier de candidature transmis en août 1846 à l'École Normale Primaire de Poitiers plusieurs éléments nous renseignent sur le profil de Pierre Giraudet, demeurant alors à La Ragoterie (commune de Salles sur Mer) :

- Le maire de Thairé certifie que Pierre Giraudet « est de bonne vie et mœurs et que sa conduite a toujours été irréprochable » et il ajoute qu'il « appartient à une honnête famille qui a toujours mérité l'estime et la confiance du public. »
- Le Directeur de l'École Primaire Supérieure de La Rochelle certifie « qu'il sait lire et écrire correctement, qu'il possède les premières notions de la grammaire française et du calcul et qu'il a une connaissance suffisante de la religion qu'il professe ». Il ajoute « que depuis six mois il a fait des progrès très remarquables

et qu'il s'est constamment fait remarquer par son excellente conduite. »

- Un docteur en médecine certifie « qu'il porte aux deux bras des marques non équivoques d'un bon vaccin et qu'il présente une légère difformité de l'épaule gauche et qu'il n'a aucune infirmité qui puisse l'empêcher de concourir à l'instruction. »
- Dans les déclarations faites devant notaire par Pierre Giraudet père et Pierre Giraudet fils il est mentionné « l'engagement de servir comme instituteur communal dans le département de la Charente Inférieure pendant dix années consécutives au minimum immédiatement après la sortie de l'École » et « dans le cas où le fils viendrait à rompre son engagement l'obligation à rembourser le département de la Charente Inférieure toutes les sommes dépensées pour son compte. »

Dans la « liste, par ordre de mérite, des élèves admissibles à l'École Normale Primaire de Poitiers » du 4 septembre 1846, on constate que Pierre Giraudet est classé en 5^{ème} position (sur 13 candidats) avec de bonnes appréciations.

Du 6 octobre 1846 au 6 septembre 1848, Pierre Giraudet fut Élève-Maître à l'École Normale Primaire de Poitiers en tant que « Boursier de la Charente Inférieure ». Pendant ses deux années de scolarité, il fut noté très positivement chaque trimestre sur 5 critères : Caractère ; Conduite ; Application ; Aptitude ; Progrès.

Le 1^{er} octobre 1848, Pierre Giraudet (19 ans) fut nommé instituteur communal à St Sauveur de Nuaille (ancien nom de St Sauveur d'Aunis).

Chaque année un « État nominatif des instituteurs communaux » était établi canton par canton et transmis à la Préfecture. En 1855, on trouve la trace de Pierre Giraudet âgé de 26 ans, célibataire, ancien élève de l'École Normale, instituteur à St Sauveur d'Aunis. Il est noté « bien partout ».

En 1855, Pierre Giraudet fut nommé instituteur dans la commune de Sainte-Soulle, prenant ainsi la suite de Monsieur Janneau qui enseignait depuis octobre 1828. Dans les statistiques de 1855, on apprend qu'il y avait alors 2070 habitants à Sainte-Soulle et 64 élèves.

En 1862, on peut lire que Pierre Giraudet, alors âgé de 32 ans, était instituteur à Sainte-Soulle et qu'il avait de « bons antécédents ». Dans la colonne « Moralité, Capacité, Zèle, Considération » il est noté « Conduite régulière, Très capable, Montre beaucoup de zèle et est très bien considéré ».

Parallèlement à sa fonction d'enseignant, il faut noter que Pierre Giraudet était réellement à la disposition de la commune. Ainsi dans les registres d'état civil, on constate qu'il figure très souvent comme témoin sur de nombreux actes de naissance et de décès, en tant qu'instituteur jusqu'en avril 1879, puis en tant que buraliste ensuite. On peut remarquer qu'il signe des actes de naissance et de décès jusqu'au 16 janvier 1884, alors qu'il décèdera une semaine plus tard le 23 janvier 1884, à l'âge de 54 ans.

Pierre Giraudet, président de la 1^{ère} Société de Secours Mutuels de Sainte-Soulle

Le 1^{er} février 1857 fut fondée la première Société de Secours Mutuels de la commune de Sainte-Soulle, dont le règlement fut entériné par le Préfet le 21 mars 1857.

Ses statuts ont été élaborés par :

- Le Président : Pierre GIRAUDET
- Le Vice-Président : Louis PICARD
- Le Trésorier : AUBOUIN, curé
- Le Secrétaire : Théodore GRUYER

Ainsi que par 6 administrateurs : MM. GODIN, maire ; Joseph LAFOND, Dr-Médecin ; Louis JOLY ; Jean GALLAND ; Honoré AUGEREAU et Eugène VIVIEN.

On constate donc qu'à 26 ans, Pierre GIRAUDET s'est investi dans cette institution destinée à venir en aide aux Solinois.

Le préambule aux statuts permet de connaître l'esprit dans lequel cette association a été créée :

« Il se faut entr'aider ; c'est la loi de nature. »

Cette association, composée d'hommes de divers états, est une œuvre de bienfaisance mutuelle ; elle a pour but spécial d'assurer, aux membres qui en font partie, des secours dans le malheur et principalement en cas de maladie.

Ce n'est pas seulement une caisse d'épargnes que l'on a formée, mais bien un lien d'amitié, de fraternité qui rapproche les hommes pour qu'ils puissent sympathiser à leurs maux, se donner des soins et des consolations dans la souffrance et s'entr'aider dans le besoin.

Pour parvenir à ce but, il importait de fixer d'une manière précise les droits et les obligations de chacun

des membres de cette Société ; en conséquence, les dispositions suivantes ont été adoptées pour servir de règle. »

Créée en tant que « Société libre de Secours Mutuels » les administrateurs, et notamment le président Pierre Giraudet, ont dépensé beaucoup d'énergie pour obtenir qu'elle devienne une « Société de Secours Mutuels approuvée ». Dans de nombreux courriers, échangés de 1857 à 1861 entre le maire de Sainte-Soulle et le Préfet de Charente Inférieure, il est fait état à plusieurs reprises du refus des conseillers municipaux de Sainte-Soulle de donner cette approbation. En effet, ceux-ci craignaient de devoir fournir un local et ne voulaient pas entériner une telle dépense de la commune. C'est finalement le Préfet qui prit la décision définitive et donna son approbation, considérant la grande utilité de cette Société de Secours Mutuels qui fonctionnait « régulièrement » depuis 1857.

Dans un courrier adressé au Ministre de l'Intérieur, le 12 juin 1861, le Préfet précise que M. Giraudet, instituteur public, figurant en tête de la liste des trois présidents potentiels, a sa préférence et il le « prie de bien vouloir soumettre sa nomination à la sanction de Sa Majesté ».

Le 27 juillet 1861, Napoléon, Empereur des Français, nomme Pierre GIRAUDET Président de la Société de Secours Mutuels de Sainte-Soulle.

Pierre GIRAUDET fut une belle personne. La commune de Sainte-Soulle lui en est reconnaissante. Ainsi dans une délibération du Conseil municipal en date du 20 octobre 1946 on peut lire :

« Le Conseil,

Considérant que Mr GIRAUDET, ancien instituteur à Sainte-Soulle est inhumé dans le cimetière communal section C n° 94, dans une parcelle non achetée, libre par conséquent,

Considérant que Mr GIRAUDET a été le fondateur de diverses sociétés d'utilité publique, et partant a été un animateur respectable,

Considérant qu'il n'a plus aucune descendance,

décide de rendre inaliénable la sépulture de Mr GIRAUDET dans la place sus indiquée,

- de prendre en charge par la commune l'entretien de cette sépulture. »

Martine LABROUSSE

Sources :

- Archives départementales de la Charente-Maritime
- Bibliothèque Nationale de France
- Sépulture GIRAUDET : délibérations municipales, Archives municipales de Sainte-Soulle (transcription faite le 29 octobre 2024 par M et Mme ALLARD)

Solin'Patrimoine

L'enseignement primaire au XIX^{ème} siècle

Dans la continuité des Lumières et de la Révolution Française, dont la Constitution de 1791 proposait qu'il soit « créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens », Condorcet propose en 1792 un projet d'instruction publique permettant d'établir entre les citoyens une égalité de fait.

Il faudra cependant attendre la Restauration, en 1828, pour que la Commission de l'Instruction publique devienne un ministère à part entière, appelé ministère de l'Instruction publique. A cette époque, ce sont les municipalités qui délivraient aux instituteurs un « certificat d'aptitude, de bonne vie et mœurs ». Il n'y avait pas de formation proprement dite.

Le 28 juin 1833 François Guizot, ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe, fait voter une première loi relative à l'enseignement primaire qui instaure l'obligation pour les communes de plus de 500 habitants de disposer d'une école primaire pour les garçons, et la possibilité que l'enseignement soit gratuit pour les indigents.

En 1834, un « Code de l'Instruction primaire » est édité. Il rappelle l'historique de la législation depuis 1789 et se veut surtout un guide pour les instituteurs et les personnes qui exercent une surveillance plus ou moins directe sur les écoles. On y lit « L'instruction primaire est élémentaire ou supérieure. L'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures. L'instruction primaire supérieure comprend nécessairement en outre : les éléments de la géométrie et ses applications usuelles, spécialement le dessin linéaire et l'arpentage ; des notions de sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie ; le chant ; les éléments de l'histoire et de la géographie et surtout celles de la France. »

Les communes sont invitées (ordonnance Pelet, 1836), puis obligées (loi Falloux, 1850) à ouvrir une école de filles si elles comptent plus de 800 habitants ; ce seuil est abaissé à 500 par la loi Duruy (1867). Autre versant de la loi, le salaire des instituteurs et des institutrices est revalorisé. En ce qui concerne les programmes, l'histoire et la géographie deviennent des matières obligatoires. Le financement est assuré non par l'État, mais par les Communes.

En 1853 l'Académie de la Charente Inférieure édite un « Règlement pour les écoles primaires

publiques du département » approuvé par le Ministre de l'Instruction Publique, qui précise les devoirs particuliers de l'instituteur, les conditions d'admission des enfants âgés de 6 à 14 ans, ainsi que le contenu de l'enseignement.

Sous la présidence de Jules Grévy, le 9 août 1879, Jules Ferry signe la loi relative à l'établissement des écoles normales primaires qui stipule : « Tout département devra être pourvu d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices, suffisantes pour assurer le recrutement de ses instituteurs communaux et de ses institutrices communales.

Ces établissements devront être installés dans le laps de quatre ans, à partir de la promulgation de la présente loi. »

Puis une deuxième loi Ferry (28 mars 1882) précise l'organisation de l'enseignement primaire. Cette loi vise deux objectifs : rendre l'instruction obligatoire, mais aussi laïque.

Les matières enseignées sont :

- L'instruction morale et civique (en remplacement de l'instruction religieuse)
- La lecture et l'écriture ;
- La langue et les éléments de la littérature française ;
- La géographie, particulièrement celle de la France ;
- L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ;
- Quelques leçons usuelles de droit et d'économie politique ;
- Les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques, leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ;
- Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ;
- La gymnastique ;
- Pour les filles, les travaux à l'aiguille.

L'influence religieuse décline encore après la séparation des Églises et de l'État en 1905.

Les Sociétés de Secours Mutuels

A l'origine, au IX^{ème} siècle, des corporations se forment entre certains professionnels (marchands, artisans) pour résister aux spoliations dont ils étaient victimes de la part des seigneurs, du clergé et de la cour. Les malades étaient soignés aux frais de la corporation qui prenait également en charge les vieillards, les enfants, les veuves et les orphelins.

Le 2 mars 1791, au nom de la liberté d'entreprendre et du principe d'égalité, un décret dit « d'Allende » de l'Assemblée constituante française abolit les corporations avec la volonté de s'affranchir des groupes de pression qu'elles étaient devenues sous l'Ancien Régime.

Plus explicitement encore la loi « Le Chapelier » du 14 juin 1791 interdit la reconstitution de toute association professionnelle tant pour les patrons que les salariés.

Toutefois des Sociétés de Secours Mutuels apparaissent dès 1803. Nées d'une volonté d'assistance mutuelle, elles ont pour but d'aider les adhérents cotisants à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques, de porter secours aux veuves et orphelins, d'assurer les funérailles... Ces Sociétés de Secours Mutuels vivent alors dans la clandestinité. Vers 1820, ce mouvement mutualiste s'amplifie avec la révolution industrielle.

Le 15 juillet 1850, la Deuxième République vote une loi, signée par Louis-Napoléon Bonaparte, donnant un statut légal aux Sociétés de Secours Mutuels. Par le décret organique du 26 mars 1852, qui précise leur organisation ainsi que leurs droits et obligations, les sociétés de secours mutuels sont reconnues en tant qu'institution publique et municipale :

« **Article 1^{er}** - Une société de secours mutuels sera créée par les soins du maire et du curé dans chacune des communes où l'utilité en aura été reconnue. Cette utilité sera déclarée par le Préfet, après avoir pris l'avis du Conseil municipal. ... »

« **Article 3** - Le président de chaque société sera nommé par le Président de la République ... ».

Afin d'aider à la mise en place des Sociétés de Secours Mutuels il fut édité un guide nommé « Projet de statuts » présentant les articles fondamentaux et les articles facultatifs.

Le Préfet de Charente Inférieure invita les maires à donner leur avis motivé sur l'opportunité d'une pareille institution dans leur commune et leur précisa quel devait être le profil du président à proposer.

Le 28 septembre 1902, la Fédération nationale de la Mutualité française voit le jour. Elle représente aujourd'hui la quasi-totalité des mutuelles en France

Depuis 2014, les communes sont de plus en plus nombreuses à déployer des offres de complémentaire santé à destination de leurs administrés : les mutuelles communales.



Bulles de Délicatesse
SAVONNERIE

Fabrication à la main par le procédé de saponification à froid avec des huiles végétales Bio

Visite de la savonnerie pendant les vacances scolaires d'été rendez-vous

Retrait des commandes sur place

Ateliers de fabrication participatifs et personnalisés

Savons invités, mariages, baptêmes

bullesdedelicatesse@gmail.com
www.bullesdedelicatesse.fr
06 61 21 13 70



Ne Jetez Plus

D'M dépanne

Faites Réparer

DÉPANNAGE ÉLECTROMÉNAGERS TOUTES MARQUES

Forfaits accessibles pour tous
NHÉSITEZ PAS À MAPPELER

La Rochelle et alentours

CONTACT
06.30.06.86.18

Zone Artisanale du Radar
301 Rue du Radar
17220 Sainte-Soulle

-  Dépannage à domicile ou atelier
-  vente installation
-  Neuf ou occasion
-  Conseil service sav



Loisirs Solinois

AIKIBUDO et TAI-CHI-CHUAN

Le 1^{er} et le 2 mars 2025 a eu lieu un stage interclubs à la Maison des Associations.



Ce stage a réuni des adhérents des Loisirs Solinois de Sainte-Soulle et du club de Levallois-Perret, sous la direction de Lionnel LEFRANC 4^{ème} dan UFA.

Le thème était le bâton de défense (tambo) et kotekudaki (nikkyo).

Le dimanche, en fin de matinée Olivier FEVRE 3^{ème} dan UFA et 1^{er} dan de Tai-Chi-Chuan (Wushu) a fait une démonstration de Taich avec quelques applications martiales.

Une quinzaine de participants sur les deux demi journées.



AIKIBUDO

L'Aïkibudo est un art de défense individuelle, qui puise ses racines dans les techniques guerrières des clans de samourais japonais (techniques à mains nues et d'armes).

L'Aïkibudo de Maître Alain FLOQUET regroupe trois écoles : le Daito Ryu Aïki-jujitsu, le Katori Shinto Ryu et l'Aïkido Yoseikan.

Étant un art martial, il n'y a pas de combat au sens propre du terme, il n'y a pas de vainqueurs et de vaincus.

L'Aïkibudo est basé sur : l'esquive, la souplesse et la technique, aucune violence, le respect de l'intégrité du partenaire est le principe fondamental.

Il n'y a pas de compétition, les différentes attaques ont pour but de travailler avec son partenaire et d'utiliser les techniques de défenses, sans brutalité et avec efficacité.

Pour la partie des armes, on utilise les techniques de sabre japonais, appelé KATANA (Ken jutsu et laï jutsu), bâton bo-jutsu, de lance (Naginata et yari jutsu) et de nombreuses autres armes.

TAI-CHI-CHUAN

C'est art martial Chinois, un style de Kung Fu pour la santé.

Le Tai-Chi-Chuan est une pratique de gymnastique énergétique faisant partie de la médecine traditionnelle chinoise. C'est une forme d'art martial qui sollicite le corps et l'énergie de celle-ci.

Le Tai-Chi-Chuan se pratique dans la lenteur et chaque mouvement correspond à une application martiale redoutable.

SEMA
Menuiserie générale

CHARPENTE • BARDAGE • AGENCEMENT
MENUISERIE BOIS / PVC / ALU

05 46 35 41 47
contact@sema-menuiserie.com
sema-menuiserie.com

L'Assiette Solinoise

Traiteur / Buffet
Mariage - Repas
Chef à domicile ou en salle

69, Rue du Poitou
Les Grandes Rivières
17220 Sainte-Soulle
05 46 00 48 78
06 25 60 53 89
lasolinoise17@gmail.com

La chorale « Solin'en Chœur » poursuit sa route.

La chorale « Solin'en Chœur » poursuit sa route. Après des recrutements bienvenus en début d'année, la chorale a donné son concert d'hiver, en association avec la chorale « l'Océane », le 2 février dernier dans l'église de Sainte-Soulle.



C'était un pari risqué car le froid était vif, mais le public était au rendez-vous et les choristes ont donné le meilleur pour réchauffer l'assistance.

Les moments forts sont à venir en avril, mai et juin 2025.

En effet « Solin'en Chœur » et trois autres chorales, « Arpèges », « A Travers Chants » et « L'Océane » vont se réunir pour interpréter la « messe » de Gounod, avec orgue.

Ce printemps, 120 choristes ont chanté dans les églises de Saint-Jean-de-Liversay, de Châtelailon et de Rochefort.

Le dernier concert aura lieu le 15 juin à l'église abbatiale de Celles-sur-Belle.

La chorale comprend actuellement 34 choristes, hommes et femmes, répartis en quatre pupitres (sopranos, altos, ténors et basses). Vous pouvez venir enrichir cet effectif et partager avec nous des moments intenses et conviviaux, sous la direction bienveillante de notre chef Julien Voulet.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Tennis de table

Un dimanche matin de février, une trentaine de passionnés du tennis de table se sont retrouvés pour un tournoi amical.



Grâce à une organisation impeccable de Christophe, l'entraîneur des jeunes, chaque participant a joué un maximum de matches avant d'apprécier les demi-finales et la finale qui a vu la victoire de Benjamin.

La matinée s'est terminée par la proclamation des résultats accompagnée d'un pot de l'amitié.

Un bon moment de partage autour d'un sport accessible à toutes et tous !

Bibliothèque



Bibliothèque de Sainte-Soulle



La bibliothèque se porte bien

Des chiffres en hausse constante, une offre qui se diversifie et se renouvelle sans cesse grâce à des achats mensuels, des lectrices et des lecteurs toujours plus nombreux y compris aux activités parallèles telles que les bébés lecteurs, le club lecture, l'atelier écriture, le troc livres

Tout se passe dans une ambiance chaleureuse et conviviale grâce à une équipe toujours motivée.

Un moment privilégié : l'accueil des scolaires

Chaque mardi, les élèves des 3 Prés et de Giraudet sont accueillis pendant 40 minutes au cours desquelles on leur propose un conte, un kamishibai ou la présentation d'un album.

Les enfants choisissent ensuite un livre qu'ils emmènent en classe ou à la maison.

Un rendez-vous qu'ils ne manqueraient pour rien au monde.

Lu pour vous

L'ombre du chardon.
Shimazaki Aki

Une série de 5 petits romans tout en délicatesse écrits par une japonaise vivant au Canada.

On y retrouve son délicat art de l'épure pour évoquer la complexité des rapports humains, le poids des non-dits et des carcans imposés par une société entre modernité et traditions. Ce coffret réunit les cinq volumes qui peuvent se lire indépendamment et dans le désordre de « L'Ombre du chardon » : « Azami », « Hôzuki », « Suisen », « Fuki-no-tô » et « Maimai ».

Bonne lecture !



Menuiserie BAROCHE
Agencement intérieur
Escalier - Dressing
Surélévation ossature bois
Menuiserie extérieure
Bois - ALU - PVC

06 63 65 71 08
yannick.baroche@bbox.fr

AUTO-ECOLE La Sablière

09 80 64 32 30
laurentautoecole@gmail.com

- STE-SOULLE
- MARANS
- VÉRINES
- LA ROCHELLE

www.autoecolelasabliere.fr



L'Rido s'lève

« COUP DE PROJECTEUR »



André GABORIAUD a commencé son parcours théâtral à 15 ans à La Rochelle, écrivant deux pièces dans sa jeunesse, puis trois comédies musicales dans les années 70 et 80 avec sa femme (qui s'occupait des costumes).

Il a joué avec des comédiens notables comme Bernard Giraudeau et Philippe Percot-Tetu au Tréteau des 2 tours à La Rochelle, un théâtre ayant 70 ans d'histoire.

Son travail théâtral va au-delà de la simple interprétation, puisqu'il a également écrit des sketches, comme « L'amant de Madame, » qu'il a joué avec le Théâtre de Sainte-Soulle, la troupe L'RIDO S'LEVE.

En plus de son parcours théâtral, André était un tourneur/ajusteur qualifié, travaillant à La Rochelle et sur des navires.

C'était aussi un artiste accompli, divertissant 350 personnes à Nieul-sur-Mer pendant 12 ans, animant des danses et fournissant des spectacles lors de sorties organisées.

Il a également animé des événements dans sa commune de Sainte-Soulle pendant de nombreuses années, y compris des fêtes de village, des événements scolaires et des carnivals pour enfants.

Quinze ans environ avant la rédaction de cet hommage, André a rejoint la troupe de Théâtre Sainte-Soulle L'RIDO S'LEVE, retrouvant une vitalité après la perte de sa femme.

Sa fille a exprimé sa gratitude envers la troupe, les remerciant d'avoir ravivé l'esprit de son père.

Ses contributions incluent le partage de son expertise, la performance de ses propres œuvres et sa participation à des productions comme « Nanard,

le roi du pinard ». Ses performances sont marquées par la spontanéité et l'humour.

Il continue de jouer avec le groupe, apparaissant même dans « Je ne lui ai pas encore tout dit » et participant à des représentations extérieures comme à Landes et à Saint-Christophe.

Il reste une partie intégrante de la troupe L'RIDO S'LEVE, rejoignant chaque année la scène pour saluer le public.

Ce « coup de projecteur » se termine par la devise de vie d'André, « **Gardez le moral et restez jeune dans vos têtes** » et surtout continuez à faire rires les gens... Soulignant son goût pour la vie et son optimisme.

Sa capacité à réciter un passage du Cid à 95 ans, témoigne de son talent et de sa mémoire durables.

Les comédiens expriment leur espoir de le voir à nouveau sur scène en octobre, mettant en lumière leur profond respect et leur admiration pour cet homme remarquable.

Le ton général est celui d'une affection, d'un respect et d'une gratitude profonds pour la contribution significative d'André au théâtre et à sa commune.



Danse Attitude

Danse Attitude, l'association de danse de Sainte-Soulle, continue d'afficher de beaux projets !



Après CHROMATIC ! notre gala haut en couleurs de juin 2024, Danse Attitude avait conclu l'année 2024/2025 par une fantastique guinguette le 5 juillet au Bois de Longueil. Une belle occasion de fêter une année de renouveau, riche d'émotions, de rencontres et de projets ! Vous avez pu à cette occasion voir ou revoir certaines de nos chorégraphies et participer à notre flashmob endiablée !

Fière de ces beaux succès, notre association a vu arriver de nombreux nouveaux inscrits de tous âges (enfants dès 4 ans, ados et adultes) pour la rentrée 2024/2025. Et ce sont donc aujourd'hui 134 élèves qui dansent toutes les semaines sous l'œil attentif de leurs professeurs ! Tous les 3 enseignent avec bonne humeur et un grand professionnalisme :

- **Sonia Letoupin** : éveil, initiation, contemporain et classique débutant. Sonia est arrivée cette année en remplacement d'Adeline (qui exerce maintenant à temps complet à Châtelailon).
- **Benjamin Brahiti** : jazz, street jazz et stretching.
- **Mélanie Hamart** : danse orientale et fusion orientale.

Ils préparent actuellement avec leurs élèves le gala de fin d'année qui aura lieu les 5 et 6 juillet à l'Agora de Saint-Xandre. Ils vous feront voyager avec des danses aux quatre coins du monde !



En mars, l'association a fait une première escale en proposant des stages de danses du monde ! Le samedi 22 mars, Victor Valdes de Latin Cuba 100% a initié les enfants aux danses traditionnelles cubaines : bachata et merengue. L'après-midi, il a fait découvrir la culture cubaine et ses danses en solo aux adultes. Le dimanche 23 mars, Ira M'Baye a donné un cours de danse africaine et percussions corporelles aux enfants. L'après-midi les adultes ont pu danser et jouer des percussions aux rythmes de l'Afrique.



Vous pouvez suivre l'actualité de l'association :

www.danseattitudesaintesoulle.wordpress.com

danseattitude.saintesoulle@gmail.com

D DANSE Attitude **@danseattitude17220**

Running Sainte-Soulle

Cette année, malgré la grisaille, 550 coureurs ont participé aux 10 ans des Foulées Solinoises, avec une équipe de bénévoles du Running Sainte-Soulle exceptionnelle pour créer une matinée inoubliable.



Sur les 10 km, les vainqueurs sont Vincent MIGNE (Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré) en 31' 23" chez les hommes et Juliette et Lisa DELAGARDE (La Rochelle Triathlon) chez les femmes, dans le même temps de 37'22".

Sur les 5 km, les vainqueurs sont Grégory BOINOT (US Aigrefeuille) en 16'03" chez les hommes et Chayma BIAR (La Rochelle Triathlon) en 18'24" chez les femmes.

La relève est assurée avec plus de 90 enfants des écoles de Sainte-Soulle, venus en découdre sur 400, 800 et 1200 m.

A la fin, pas de perdants. Tout le monde repart gagnant, avec une belle médaille autour de cou et le souvenir d'une belle matinée.

Sur la ligne d'arrivée, beaucoup se sont aperçus que Sainte-Soulle n'était pas un village si plat que cela !

Un grand merci à Aline, notre photographe, Stéphane notre speaker et Jean-Pierre, notre chronométriste (RunHeure).

Après tous vos remerciements, cela donne envie de vous retrouver l'année prochaine.

Running Sainte-Soulle remercie tous les sponsors pour leur aide ainsi que les commerçants de Sainte-Soulle, la mairie et les employés municipaux, la police municipale, le Comité des fêtes, UDPS pour les secours ainsi que tous les bénévoles qui ont participé pour que cette manifestation soit réussie.

D'Art NJ

« Les voix rochelaises » : une 5^e édition pleine de talents et de partage !

Ce week-end, la Salle des Éoliennes a vibré au rythme des performances vocales de près de 70 candidats venus tenter leur chance au concours de chant « Les Voix Rochelaises », organisé par l'école de comédie musicale D'Art NJ et la Salle des Éoliennes. Véritable tremplin pour les amateurs et passionnés de chant, l'événement a une nouvelle fois conquis.



Un jury d'experts pour révéler les talents

Répartis en quatre catégories (Juniors, Adolescents, Adultes et Seniors) les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour séduire le jury composé de :

- **Marjolaine Delvert** : chanteuse, directrice et professeure de chant & de théâtre de l'école D'Art NJ.
- **Thomas Dubin** : auteur-compositeur-interprète, ancien participant de The Voice saison 11, ayant conquis les 4 coaches.
- **Christian Jagord** : agent artistique & organisateur de spectacles avec Events Organisation.
- **Elena Penalver** : chanteuse, pianiste, professeur indépendant de chant et de piano & coach vocal.
- **Mickaël Gallo** : chanteur-comédien, coach et formateur vocal en musiques actuelles, coach en communication orale et expression scénique.

Les grands lauréats de l'édition 2025

- **CATÉGORIE JUNIORS** : Thomas HAULBERT a conquis le jury avec sa reprise de Le Chanteur de Daniel Balavoine.
- **CATÉGORIE ADOLESCENTS** : Eilean HILLAIRAUD a marqué les esprits grâce à sa version de Mr/Mme de Loïc Nottet.
- **CATÉGORIE ADULTES** : Paulin MATHOURAIS a impressionné avec son interprétation de Kid d'Eddy de Pretto.
- **CATÉGORIE SENIORS** : Louise DRU a fait l'unanimité en interprétant Hello Dolly d'Annie Cordy.
- **PRIX SPÉCIAL DU JURY** : Paulin MATHOURAIS
- **PRIX SPÉCIAL DU PUBLIC** : ELINA LIÈVRE

Une collaboration inédite avec « n'oubliez pas les paroles »

Grande nouveauté cette année : « Les Voix Rochelaises » s'associe à l'émission phare de France Télévisions, *N'oubliez pas les paroles*. Les candidats ont désormais une opportunité unique : une présélection pour les castings de l'émission. Une annonce qui a fait sensation, relayée sur les réseaux sociaux par Anthony Pinto, directeur des castings de *N'oubliez pas les paroles*.

À l'année prochaine !

D'Art NJ et la Salle des Éoliennes vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition du concours, qui se tiendra du vendredi 16 au dimanche 18 janvier 2026. Un événement incontournable pour tous les amoureux de la musique !

À PROPOS DE L'ÉCOLE D'ART NJ

Créée en 2012, D'Art NJ est une école de comédie musicale alliant des cours de chant, de danse et de théâtre. Elle accueille des élèves à partir de 4 ans, des enfants, des adolescents et des adultes, filles et garçons. Elle propose également des cours de chant particuliers ainsi que des spectacles par l'ATELIER. Enfin, depuis 2018, l'école de comédie musicale organise un concours de chant : Les Voix Rochelaises.

Et si on jouait

L'histoire de notre association a débuté le 16 décembre 2023, à la bibliothèque de Sainte-Soulle, lors d'un après-midi jeux organisé pour les enfants. En discutant, nous, parents accompagnateurs, avons réalisé à quel point nous partageons le plaisir de jouer aux jeux de société. De fil en aiguille, l'idée a émergé : pourquoi ne pas créer une association pour partager cette passion ?



Après une première manifestation « test » le 7 avril 2024, qui a rencontré un franc succès, l'association a officiellement vu le jour le 4 juin. Aujourd'hui, elle rassemble 91 adhérents qui se retrouvent un dimanche par mois dans une ambiance conviviale pour jouer ensemble.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons organisé sept après-midi jeux autour de thématiques variées : jeux d'ambiance, jeux de cartes, jeux de plateau, classiques incontournables...

Chaque événement a rassemblé une cinquantaine de joueurs, témoignant de l'enthousiasme grandissant autour de notre initiative.

Mais notre projet ne s'arrête pas là !

Nous développons de nouvelles actions pour enrichir l'expérience ludique de nos adhérents :

- Depuis janvier, notre ludothèque propose aux adhérents le prêt gratuit de jeux. Nous souhaitons l'étoffer et sommes ouverts à toutes vos suggestions d'achats !
- Depuis début avril, nous organisons des événements dédiés aux joueurs adultes, avec des thématiques telles que les jeux d'enquête ou d'ambiance. Une soirée spéciale Loups-Garous de Thiercelieux est d'ailleurs en réflexion... affaire à suivre ! Ce projet est en cours de construction et nous serions ravis de vous compter parmi nous pour y contribuer.

Que ce soit pour proposer des idées ou vous investir dans l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter ou à participer à notre assemblée générale, qui se tiendra le dimanche 15 juin à la Maison Soline.

Enfin, un grand merci à toutes celles et ceux qui ont rendu cette aventure possible : les bénévoles de la bibliothèque, la mairie, et bien sûr, nos précieux adhérents !



Bureau 2024/2025 de l'association

- **Président** : Nicolas Lecrosnier
- **Secrétaire** : Anne-Laure Ripoll
- **Trésorière** : Claire Barthélémy
- **Membres du CA et membres fondateurs** : Cyrille Barthélémy, Yohan Coquière, Jennifer Pressac et Aurélie Rabeau.



Pour nous suivre ou nous contacter :

etsionjouait.saintesoulle@gmail.com

f Et si on jouait à Sainte-Soulle?

@ [etsionjouait_ste_soulle](https://www.instagram.com/etsionjouait_ste_soulle)

Village d'Aunis Assemblée générale extraordinaire

Nouveaux statuts adoptés pour renforcer la participation des élus municipaux.



Lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2025, nous avons adopté de nouveaux statuts qui permettent une plus grande participation des élus municipaux dans la vie associative. Cette évolution marque une étape importante dans le

renforcement des liens entre notre association et les municipalités de Sainte-Soulle et Dompierre-sur-Mer.

Nous tenons à remercier chaleureusement les 61 participants présents pour leurs contributions et leur engagement.

Secteur Enfance

Retour sur notre formation sur le handicap et l'inclusion



Notre équipe a eu l'opportunité de participer à une formation enrichissante sur le handicap et l'inclusion, animée par Sylvain Carioux.

Cette session a été l'occasion d'échanger sur des situations vécues au sein de nos accueils, de partager nos expériences et de mieux comprendre les défis rencontrés par les enfants ayant des particularités.

Grâce à des outils concrets et des conseils pratiques, nous avons pu renforcer nos compétences pour agir de manière plus inclusive au quotidien.

Cette formation nous a permis de mieux appréhender les bonnes pratiques et de développer une approche plus bienveillante et adaptée.

Séjour en Alsace

Du 9 au 13 décembre 2024, c'est un groupe de 19 personnes et deux accompagnatrices qui sont partis à la découverte des marchés de Noël alsaciens.



Après un trajet en train, le groupe a pu découvrir la magie de Noël à Obernai, Colmar, Strasbourg, Riquewhir mais aussi dans la jolie ville allemande de Gengenbach. Un programme riche qui a permis de profiter de tous

les incontournables : visites guidées des beaux villages et monuments emblématiques, dégustation de vin alsacien, de pain d'épices, de bons plats locaux, le tout avec une très bonne ambiance de groupe.

Secteur Adulte

Soirée américaine



Le 16 novembre 2024, 135 personnes de 60 ans et plus se sont retrouvées à la Maison des Associations de Sainte-Soulle pour une soirée déguisée sur le thème de l'Amérique. Cette dernière a été organisée par un groupe d'une quinzaine de bénévoles et coordonnée par l'association Villages d'Aunis : de la cuisine, à la

déco en passant par l'animation. Nous avons reçu pour l'occasion le groupe « Together country live dance » qui a pu apprendre aux participants quelques pas de danse Country ainsi que Renaud, DJ, qui a animé toute la soirée. Cette soirée a beaucoup plu aux participants qui pour la plupart, veulent revenir pour la prochaine.

VOTRE NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL PROCHE DE LA ROCHELLE !



Bureaux partagés



Cuisine équipée



Salle de réunion

Rejoignez notre espace de coworking à Sainte Soulle !

Vous cherchez un endroit professionnel, moderne et chaleureux pour travailler ?
Ne cherchez plus, notre espace de coworking est fait pour vous !

Que vous soyez freelance, entrepreneur ou une équipe en quête d'un lieu dynamique, nous vous offrons un environnement optimal pour donner vie à vos projets. Profitez de nos équipements de qualité, d'une connexion rapide et d'un cadre inspirant, tout en étant idéalement situé au cœur de Sainte Soulle.

Pour plus d'informations
Contactez-nous !



06 10 85 32 99

- ✓ Ambiance conviviale
- ✓ Equipements modernes
- ✓ Emplacement idéal



microlog.eu



Numéros utiles

18 POMPIERS

| | |
|--|----------------|
| Hôpital | 05 46 45 50 50 |
| ERDF Dépannage | 09 72 67 50 17 |
| ERDF Urgences Gaz Sécurité (n° vert gratuit) | 08 00 47 33 33 |
| GDF Dépannage (n° vert gratuit) | 08 00 47 33 33 |

ASSISTANTE SOCIALE

| | |
|--|----------------|
| LEGRAND Sylvie | 05 17 83 43 17 |
| Permanence toutes les 2 semaines sur Sainte-Soulle à l'Espace France Service | |
| Uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès des coordinatrices d'accueil | |

ASSOCIATION VILLAGES D'AUNIS

| | |
|--|----------------|
| Centre Social | 05 46 35 38 97 |
| Le Vill'âges - Rue Pierre de Coubertin 17139 Dompierre sur Mer | |
| www.villagesdaunis.centres-sociaux.fr | |

LES ACCUEILS DE LOISIRS

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Centre de Loisirs d'Aunis - 3/11 ans | 05 46 27 25 11 |
| Espace Enfance : 14 rue de Saintonge | |
| Mercredi, petites et grandes vacances | |

Accueils éducatifs périscolaires

| | |
|--|----------------|
| Lundi, mardi, jeudi et vendredi avant et après l'école | |
| Inscriptions du 20 au 25 de chaque mois | |
| ou sur « INOE ESPACE FAMILLE ». | |
| • Écoles du bourg « Espace Enfance » | 05 46 27 25 11 |
| 14 rue de Saintonge | |
| • École Simone Veil | 05 46 37 83 00 |
| 13 Route de la Rochelle | |
| • École des Grandes Rivières | 05 46 35 98 45 |
| 20 Rue des Chauvelles | |

BIBLIOTHÈQUE

| | |
|--|----------------|
| Lire à Sainte-Soulle 36 rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle | 05 46 52 72 85 |
| Toute l'année : Mercredi 10h/12h - 15h/17h30 ; | |
| Vendredi 16h/18h30 ; Sam. 10h/12h30 | |
| Juillet et Août : Mercredi 10h/12h ; Samedi 10h/12h30 | |
| bibliotheque-de-Sainte-Soulle@orange.fr | |
| www.bibliosaintesoulle.overblog.com | |

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

| | |
|---|----------------|
| CDA - Services Déchets (n° vert gratuit) | 08 00 53 58 44 |
| Emballages et papiers (bac Jaune) : le mardi . Sortir les bacs à partir de 7h00 | |
| Ordures ménagères : (bac Bleu) : le jeudi. Sortir les bacs la veille à partir de 19h00. | |

CULTE

| | |
|---|----------------|
| Église Saint-Laurent | 05 46 37 00 30 |
| Messe le 1er, 3ème et 5ème Dimanche à 11h00 | |
| Presbytère - 1 rue de l'Aunis - 17220 Sainte-Soulle | |

DÉCHETTERIE

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Chemin de la Suze 17220 Sainte-Soulle | 05 46 07 04 67 |
| Ouverture du Mardi au Samedi | |
| Horaire 9h00 à 12h00 14h00 à 18h00 | |

DENTISTES

| | |
|---|----------------|
| Dr BENNANI / Dr OURIAGHLI ROMEO | |
| 13 rue de la Roche Bertin 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 62 14 |
| Dr LIVADARIS Thomas / Dr CHERUBIN Julie / Dr KLOTZ Anne | |
| 5ter rue de Berry 17220 Sainte-Soulle | 05 46 96 93 60 |

ÉCOLES

| | |
|--|----------------|
| Giraudet - 38 Rue de l'Aunis | 05 46 37 08 13 |
| Les 3 Prés - 38 bis Rue de l'Aunis | 05 46 37 11 22 |
| Simone Veil - 13 Route de La Rochelle | 05 46 37 08 21 |
| Les Grandes Rivières - 20 Rue des Chauvelles | 05 46 35 36 00 |

17 POLICE / GENDARMERIE

15 SAMU

112 URGENCES

ESPACE FRANCE SERVICES

| | |
|--|----------------|
| 39 rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 50 00 |
| Lundi : 13h30 / 16h30 | |
| Mardi / Jeudi : 10h00 / 12h30 et 13h30 / 17h30 | |
| Mercredi / Vendredi : 13h30 / 16h30 | |
| sainte-soulle@france-services.gouv.fr | |

Hélo (Service eau potable)

05 46 51 79 90

LA POSTE

| |
|--|
| Lun. Mar. Jeu. Ven. 9h30/12h30 et 14h/17h ; Mer. 9h/12h. |
| Levée du courrier à 15h00 et le Samedi à 9h00. |
| 53 rue de l'Aunis 17220 Sainte -Soulle |

LOCAL JEUNES

| | |
|-------------------|----------------|
| 43 rue de l'Aunis | 05 46 37 96 74 |
|-------------------|----------------|

MAIRIE

05 46 37 00 35

| |
|--|
| Lun. et Jeu. 8h30/12h30 et 16h/19h. Mar. 8h30/12h30 et 13h30/17h30. Mer. 8h30/12h30. Ven. 8h30/12h30 et 13h30/16h30. |
| mairie@sainte-soulle.fr - www.sainte-Soulle.fr |

PHARMACIE

| | |
|---|----------------|
| COURTOIS Jérôme | 05 46 37 00 13 |
| Lun. au Ven. 9h00 / 12h15 et 14h30 / 19h30 Sam. de 9h/12h45 | |
| 30 Rue de l'Aunis 17220 Sainte-Soulle | |

SANTÉ

| | |
|---|----------------|
| INFIRMIERS | 05 46 37 09 99 |
| GILLIER Benoit / LAMBERT Sabrina / GOUMARD Hélène | |
| 6 chemin des Barbionnes 17220 Sainte-Soulle | |

KINÉSITHÉRAPEUTES

| | |
|---|----------------|
| DELETANG Antoine / GIRAULT Émilie | 05 46 37 62 10 |
| DUPONT Amandine / SAUTEL Isalyne | 05 46 37 62 10 |
| 6 chemin des Barbionnes 17220 Sainte-Soulle | |
| FREMONDIÈRE Denis | 05 46 07 32 66 |
| ROGER VIVIER Aurore | 09 80 89 59 76 |
| DLUBAK Xavier / SELO Aurélie | 09 80 89 59 76 |
| LE SOUTT Corentin / LABROUSSE Mathieu | 09 80 89 59 76 |
| 1 rue de la Sablière 17220 Sainte-Soulle | |

| | |
|---|----------------|
| NINEY Vincent | 07 83 08 43 18 |
| 43 rue de la Roche Bertin 17220 Sainte-Soulle | |

MÉDECINS

| | |
|---|----------------|
| Dr BEYSENS Mathieu / Dr MEKLAT Isabelle / Dr PARIS Marion | |
| 6 chemin des Barbionnes 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 51 67 |
| Dr TREMBLAY BEJANIN Anne-Sophie / Dr PINTO José | 05 46 37 53 07 |
| Dr JOLIT Clémence | 05 46 37 53 07 |
| 1 rue de la Sablière 17220 Sainte-Soulle | |

OSTÉOPATHE

| | |
|---|----------------|
| LEQOC Pierre | 06 63 25 62 96 |
| 6 chemin des Barbionnes 17220 Sainte-Soulle | |

PSYCHOLOGUE

| | |
|---|----------------|
| NELLEC Naura | 07 44 75 50 20 |
| 6 chemin des Barbionnes 17220 Sainte-Soulle | |

SAGES-FEMMES

| | |
|---|----------------|
| PAILLAT Lise | 06 13 35 28 59 |
| STOFFEL adège | 06 28 04 21 63 |
| 6 chemin des Barbionnes 17220 Sainte-Soulle | |

SERVICE ASSAINISSEMENT

05 46 51 51 51

SUD-OUEST CORRESPONDANT

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| GALTIER Jean-Pierre | 05 46 35 31 38 |
| 82 rue du Poitou 17220 Sainte-Soulle | 06 65 12 79 93 |
| jeanpierregaltier@orange.fr | |

État civil

NAISSANCES

| | | | |
|---|------------------|---------------------------------|-----------------|
| GODET Alice, Amélia, Aliénor | 3 octobre 2024 | TAVERNET Aloïs | 9 décembre 2024 |
| GIRAULT Gabin, Marceau, Camilleel | 14 octobre 2024 | HERY Gabin, Eddie | 2 janvier 2025 |
| BLANDINEAU Léon, Georges, Thierry | 22 octobre 2024 | FRIAUDET Jean, François, Joseph | 29 janvier 2025 |
| FAGANELLO Eva | 31 octobre 2024 | RODRIGUEZ Paloma | 8 février 2025 |
| YACOUBIAN Aliénor, Léa, Charlotteio | 8 novembre 2024 | PRIOD Jeanne | 13 février 2025 |
| CIRERA Eden | 12 novembre 2024 | DA SILVA Izia | 16 février 2025 |
| GAUTRON Valentin, Thierry, Yvonnick | 26 novembre 2024 | CHERADE Sofia, Marie, Reine | 23 mars 2025 |
| DUPUY CHAT Pablo, Marc, Patrice, Mathis | 4 décembre 2024 | JOLLIT Ambre, Sandrine, Alice | 13 mai 2025 |

MARIAGES

| | | | |
|------------------------------------|-----------------|---------------------------------|-------------|
| ZERCHER Sylvain et VERNERET Cécile | 19 octobre 2024 | DE FEO Edwin et SIFAOUI Sherley | 16 mai 2025 |
|------------------------------------|-----------------|---------------------------------|-------------|

DÉCÈS

| | | | |
|--|-------------------------------|---|-----------------|
| BOUCHER Thérèse veuve Fedon | 5 octobre 2024 | BOUJU Michel, Robert | 26 janvier 2025 |
| DAGONNOT Jean | 10 décembre 2024 | SIMONNEAU Yvette, Raymonde | 7 février 2025 |
| ROSTAND Bernadette, Marie, Madeleine veuve DE COMMINES DE MARSILL | 1 ^{er} novembre 2024 | VALLEE Claudine, Hélène, Julia | 25 février 2025 |
| JAUFREY Ezilda, Danièle veuve PEAN | 8 novembre 2024 | ROBERT Sylvianne, Jeanne, Germaine veuve NOGUIEZ | 10 mars 2025 |
| ROI Jacques | 27 décembre 2024 | NICOLLAS Roselyne, Jacqueline veuve COMBEAU | 21 mars 2025 |
| FREDRIC Olivier | 8 janvier 2025 | BARBEAU Pierrick, Jean-Marie | 4 avril 2025 |
| GESLOT Eric | 18 janvier 2025 | CALLOCH Colette, Jeannine | 18 avril 2025 |
| PIDOUX Claude, Maurice, Eugène, Arthur | 21 janvier 2025 | | |

Liste non exhaustive, seules les personnes consentantes sont présentent sur le registre.

Depuis 1970

Sarl Marret Froid

Chambres froides Pompe à chaleur
 Refroidisseur d'eau de mer Climatisation réversible

05 46 37 04 93

marret.froid@orange.fr

15 Zone Artisanale Usseau
17220 Sainte-Soulle

www.refroidisseur-marret.fr

POMPES FUNÈBRES GASSUAU

ZA Croix-fort
80 route du silo
17220 St MÉDARD D'AUNIS

Tel : 05 46 35 90 50

Fax : 05 46 35 81 16

Mail : gassuaclaude@orange.fr

Hab. 14.17.3

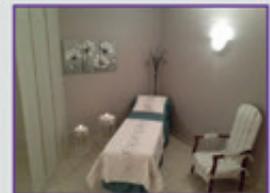


CHAMBRE FUNÉRAIRE

Organisation complète d'obsèques
Transport de corps toutes distances
avant et après mise en bière
Travaux de cimetière, monuments funéraires
Contrats obsèques
Articles funéraires, fleurs artificielles
Fleurs naturelles sur commande.

7/7

24/24



MONUMENTS FUNÉRAIRES EN PIERRE

Modèles traditionnels
et
Création unique sur demande



Ils nous soutiennent

Alimentation

| | | | |
|--|--|----------------|----|
| Alimentation SPAR | 24, rue de l'Aunis - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 43 42 11 | 13 |
| Boucher Traiteur Pascal Fallourd | 24 rue de l'Aunis - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 42 31 67 | 27 |
| Boulangerie « Le Fournil d'Usseau » | 22 bis route de Nantes - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 50 93 54 | 4 |
| Boulangerie « Chez Bibiche » | 23 rue de l'Aunis - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 46 11 18 | 56 |
| O 5 VINS Bar Tabac Cave à vin Presse FDJ | 25 rue de l'Aunis - 17220 Sainte-Soulle | 06 84 60 30 93 | 27 |
| Traiteur « L'Assiette Solinoise » | 69 rue du Poitou - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 00 48 78 | 35 |

MÉCANIQUE AUTO

| | | | |
|--|---|----------------------|----|
| Garage Renault - Sainte-Soulle Automobiles | | Route de Loiré - Rue | |
| Chantemerle - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 07 66 | 2 | |
| Garage Moulin d'Usseau | 2 route de Paris ZA - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 50 48 | 55 |

ÉLECTRICITÉ

| | | | |
|-----------|---------------------------------------|----------------|----|
| Elec Expo | 4 Rue J. de Vaucanson - 17180 Périgny | 05 46 35 41 45 | 20 |
|-----------|---------------------------------------|----------------|----|

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

| | | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------|----|
| Parc et jardins Laurent Jarrion | 27 rue d'Anjou - 17220 Sainte-Soulle | 06 82 50 89 20 | 15 |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------|----|

ESTHÉTIQUE / BIEN ÊTRE

| | | | |
|-------------------------------|--|----------------|----|
| Bulles de Délicatesse | 30 rue du Périgord - 17220 Sainte-Soulle | 06 61 21 13 70 | 39 |
| Coiffure Le Petit Salon | 9 rue de l'Aunis - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 53 98 | 14 |
| Isabelle Coiffeuse à domicile | 7 rue de Grolleau 17220 Sainte-Soulle | 06 99 80 02 18 | 34 |
| La Voie du Yoga | 2 rue de La Renauderie 17220 Sainte-Soulle | 06 65 77 68 18 | 33 |
| Cathy Magnétisme | 8 allée des Tilleuls 17220 Sainte-Soulle | 06 08 34 16 60 | 13 |

Ecole de chant & danse

| | | | |
|-----------|---|----------------|----|
| D'Art N'J | 10 route de Paris - 17220 Sainte-Soulle | 06 68 38 49 00 | 55 |
|-----------|---|----------------|----|

FUNÉRAIRE

| | | | |
|---------------------------|---|----------------|----|
| Pompes funèbres Gassuau | ZA Les Ratonnières - 17220 Saint-Médard d'Aunis | 05 46 35 90 50 | 53 |
| Pompes funèbres Publiques | 23 rue du Docteur Albert Schweitzer - 17000 La Rochelle | 05 46 51 51 56 | 20 |

INFORMATIQUE

| | | | |
|------------------|--|----------------|----|
| Mictolog | 30 rue du Radar 17220 Sainte-Soulle | 06 10 85 32 99 | 50 |
| Pop Informatique | 26 route de Saint-Coux - 17220 Sainte-Soulle | 06 67 03 23 81 | 31 |

TRAVAUX

| | | | |
|-------------------------|---|----------------|----|
| AG CLIM 17 | 4 Zac de Bel Air 17230 Andilly | 05 46 55 14 83 | 2 |
| Baroche Y&M menuiserie | Parc d'activités du radar - 17220 Sainte-Soulle | 06 63 65 71 08 | 42 |
| Menuiserie Laurent Etié | Parc d'activités du radar - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 54 38 | 11 |
| SEMA menuiserie | Fief des Prises - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 35 41 47 | 40 |
| SAS Picoulet | Parc d'activités du radar - 17220 Sainte-Soulle | 06 26 54 14 74 | 6 |
| E.R Peinture | 451 rue du Radar 17220 Sainte-Soulle | 06 50 07 70 73 | 25 |
| Architecte d'intérieur | 8 allée des Tilleuls 17220 Sainte-Soulle | 06 81 45 73 66 | 35 |

SERVICES

| | | | |
|---|---|----------------|----|
| Auto-école La Sablière | 1 rue de la Sablière - 17220 Sainte-Soulle | 06 38 45 34 93 | 42 |
| Climatisation réfrigération Gérard Marret | ZA USSEAU - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 04 93 | 52 |
| DIM dépanne | Parc d'activités du radar - 17220 Sainte-Soulle | 06 30 06 86 18 | 39 |
| Station de Lavage Oki | Route de Paris - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 37 50 48 | 22 |
| AGTV 17 | 26 Rue du Fief Ravaud - 17220 Sainte-Soulle | 05 46 35 42 23 | 11 |

Garage du Moulin d'Usseau

SARL 2ATM

- Entretien - Réparation toutes marques
- Carrosserie • Peinture
- Chaudronnerie
- Soudure Acier / Inox / Alu



2 route de Paris
ZA de Sainte-Soulle
17220 SAINTE-SOULLE

05 46 37 50 48
2atm17220@gmail.com

D'ART NJ

Ecole de Comédie Musicale



COURS DE COMÉDIE MUSICALE

Chant / Danse / Théâtre
Enfants / Ados / Adultes
Tous niveaux

COURS DE CHANT PARTICULIERS

Tous âges
Tous niveaux

GROUPE DE L'ATELIER

Apprentissage de la scène
/ Création de spectacles

D'ART NJ / Marjolaine TRICHET - 2 route de Paris - 17220 Sainte-Soulle
06 68 38 49 00 - www.dartnj.com

· SUR PLACE OU À EMPORTER ·



Boulangerie Chez Bibiche

Boulangerie · Pâtisserie · Snacking · Pause café

23 RUE DE L'AUNIS - 17 220 SAINTE - SOULLE - TÉL : 05 46 46 11 18

 BOULANGERIECHEZBIBICHE

 BOULANGERIECHEZBIBICHE

  SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX POUR DÉCOUVRIR NOS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS !

LE MENU

BURGER MAISON

- BURGER + boisson 8,00€
- BURGER + frites ou dessert 9,00€
- BURGER + frites + boisson 10,00€

AMÉRICAIN

- AMÉRICAIN + boisson 10,00€

FLASH

- SANDWICH JAMBON EMMENTAL
+ 1 petite bouteille eau 5,50€

SANDWICH

- SANDWICH + dessert + boisson... 8,50€

PANINI

- PANINI + boisson 6,40€

TACOS

- TACOS + frites + boisson 9,90€



À LA CARTE

BURGER

- FAÇON BIBICHE 6,50€
steak, cheddar, oignon crispy, cornichons,
salade, tomates, sauce burger
- L'AMERICAIN 8,50€
steak, tomate, mayonnaise et frites

SANDWICH

- WRAP 5,95€
salade, sauce tartare, chèvre panée, tomate
- SUÉDOIS 6,10€
saumon, concombre, tomate, citron,
salade, sauce tartare
- TACOS 6,20€
- SANDWICH au choix 5,50€
- JAMBON EMMENTAL 4,45€

ET AUSSI

- PANINI 4,90€
- FOUGASSE AU CHOIX 4,10€
- CROQUE MONSIEUR 3,90€
- PETITES DOUCEURS 3,00€
- PORTION DE FRITES 3,00€

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : 06:30 - 19:30 / DIMANCHE : 07:00 - 13:00 / FERMÉ LE MERCREDI